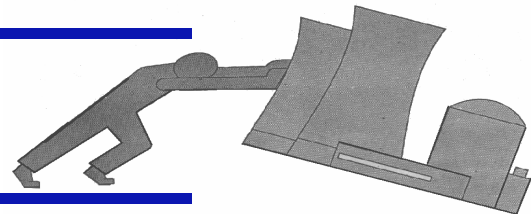


STOP GOLFECH



journal de la coordination antinucléaire du Sud-Ouest

stopgolfech.org

N°85 - Semestriel - 4 €
SEPTEMBRE 2020



Journal dédiée à Benoît



Une idée de Benoît,
la Golfézienne :
journée à vélo le 17 octobre

RDV à 9h30 près de la salle Léo Gipoulou, Valence d'Agen près de la gendarmerie
de communes en communes encourageons les élus et les habitants à participer à la
réunion du 6 novembre avec Bruno Chareyron, 20h30 Donzac

Étapes et distributions de tracts prévues mais susceptibles d'évoluer :

à 10h à Valence d'Agen (marché), puis Golfech, Lamagistère (casse-croûte, une voi-
ture suit avec le matériel), Donzac, St Loup, Auvilar et Espalais.
Retour Valence à 19h.

Voir site www.rcsrgb.fr et inscription p.6

www.rcsrgb.fr

Réunion publique
le 6 novembre à DONZAC

CENTRALE DE GOLFECH :
Incidents et pollution radioactive
avec **Bruno Chareyron**
ingénieur à la **CRIIRAD**



141 11:30 - 14 mai 2020

Des images spectaculaires et tout un symbole.

L'Allemagne a procédé à la démolition de l'une de ses centrales nucléaires, jeudi 14 mai 2020.

C'est la centrale nucléaire de Philippsburg qui a été rayée de la carte lors d'une explosion contrôlée et préparée. Le fournisseur d'électricité allemand EnBW avait débranché la centrale Philippsburg 2 à la veille du Nouvel An 2019 tandis que notre voisin a décidé de se passer de l'énergie nucléaire.

Ce site est située non loin des frontières avec l'Alsace et la Lorraine, non loin du Rhin dans la région du Bade-Wurtemberg.

Le pays doit abandonner le nucléaire d'ici 2022. La transition énergétique avait débutée en 2011 en Allemagne, juste après la catastrophe de Fukushima. La chancelière Angela Merkel avait alors annoncé la mise à l'arrêt de toutes les centrales nucléaires du pays à l'horizon 2020. Cet objectif est désormais reporté à 2022.

Sommaire

P.2 Benoît et nous

P.3/4/5 Incidents à Golfech

P.6 actions Réseau Citoyen de Surveillance

P.7 Sous-traitants du nucléaire

P.8/9/10 lutte contre Cigeo (enfouissement déchets)

P.10 lutte contre piscine dé-

chets nucléaires

P.11 Blanchisserie nucléaire, victoire contre Merx, Arrêts de centrales

P.12/13 Chercheuse du nucléaire limogée

P.13 Dangers reconnus des faibles doses

P.14 Nucléaire militaire et centrale nucléaire menacée

dans un conflit (Arménie)

P.15/16/17 Nucléaire et crime contre l'humanité

P.18 renouvelables en hausse dans l'U.E. et articles divers

P.18/19 hydrogène et relance du nucléaire

P.20 Relance du nucléaire par « petits réacteurs », divers



**Benoît en février 2020, réunion du Réseau Citoyen de Surveillance de Golfech :
« je voulais vous dire combien j'étais heureux de venir à cette réunion et de vous retrouver» ,
j'ajoute, heureux que la lutte continue.**



Octobre 2019

Avril 2018, « we shall overcome » et « passoires » comme la centrale, Aline aussi « partie », l'élan, le rire du groupe : les photographes dévoués, Willy, Marc et Jim ne sont pas sur la photo..

février 2020, réunion du Réseau Citoyen de Surveillance de la Radioactivité de Golfech



800 tracts distribués aux travailleurs de de la centrale de Golfech le 9-3-20
pour la venue à Agen le 13-3-20
de Gilles Reynaud sous-traitant du nucléaire



Photos de couverture de Jim, et pour cette page de Willy, Marc et Monique

Benoît, notre frangin de lutte antinucléaire depuis 1989 (au moment de la 1ère ascension des copains sur la tour de Golfech, il fera la 2ème avec Pierre et André) est décédé et c'est un crève coeur pour sa famille très unie et pour nous ses amis et je pense particulièrement à la petite tribu AER. Jean-Louis dit : "Notre ami et copain de lutte Benoît vient de nous quitter Les mots sont durs à dire tant la douleur est tenace ; impuissants devant une maladie foudroyante , nous avons vécu ces derniers jours avec le sentiment que nous allions perdre un être auquel on tenait tant . J'ai eu la chance de pouvoir passer quelques moments avec lui et je repense à l'échange de nos propos Benoît égal à lui même , calme , compréhensif , dans le même état d'esprit à défendre ses valeurs ... nous avons discuté du Réseau et de la sortie en vélo qu'il avait initié ... Le combat était inégal " Marc dit : "J'ai l'impression que c'était le genre de personne qui en fait beaucoup mais sans se mettre en avant..." Pour moi il fait partie des frangins de lutte, proposant d'accompagner quand il sentait que c'était pas facile et amusé, mais complètement avec nous, des "batailleurs endurants" que nous sommes. Jeudi dernier au tel on en riait encore ensemble. Comme dit Brel, "6 pieds sous terre tu frères encore" Monique

Golfec : Asn fâchée (bilan 2019, paru en juin 2020), incident le 5 juin 2020 niveau 1, directeur changé en juillet (extraits presse)

réacteur 2, dont un classé au niveau 2" (sur 7 de l'échelle inter-

Reportage Sud Radio de Christine Bouillot et AFP Pascal Pavani

<https://www.sudradio.fr/societe/tracabilite-defaillante-proprete-douteuse-rejets-intempestifs-un-rapport-accable-la-centrale-nucleaire-de-golfec/>

C'est un rapport au vitriol que vient de rendre l'ASN, l'agence de sécurité nucléaire, à propos de la centrale de Golfec en Tarn-et-Garonne. Le gendarme du nucléaire se dit inquiet du fonctionnement de la centrale ouverte il y a 30 ans au bord de la Garonne, et qui alimente en l'électricité la moitié de la Région Occitanie. Un bilan accablant qui pose la question de l'entretien de cette centrale.

Traçabilité très défaillante des informations, propreté douteuse des locaux potentiellement contaminés, rejets intempestifs dans la nature de substances (heureusement non-radioactives !). On peut dire que le rapport du gendarme du nucléaire égrille le fonctionnement de cette centrale, ce qui malheureusement ne surprend pas le président de la commission locale d'information (CLI) de Golfec, Mathieu Albugues (depuis, démissionné ?ndlr). "Nous ne sommes pas vraiment surpris puisque, depuis déjà 2018, la CLI, pointe du doigt une perte de performance sur Golfec. Il faudra qu'on ait des échanges très rapidement avec le nouveau directeur, pour lui demander de redresser la barre sans délai".

Sous-traitants (sur-)exposés selon les associations

Le rapport dénonce un manque de rigueur en matière de maintenance, souvent pour des raisons financières, selon l'association "Les amis de la Terre":

"Pour aller aux radiations, ce sont des gens qui sont sous-traitants, parce-que si c'était des personnels titulaires, il faudrait les mettre à l'abri des radiations au bout de deux/trois ans. Donc on prend du personnel taillable et corvéable à merci, qui est sous-traitant".

Pour le coordinateur régional du collectif "Stop Golfec", après 30 années de fonctionnement, la centrale est véritablement à bout de souffle. "Eux même craignent que cette dégradation nous entraîne vers un accident majeur, dénonce t-il. Et ça c'est très très très inquiétant". L'ASN a placé la centrale sous surveillance rapprochée, le directeur va être remplacé.

L'Express / Afp (15/6/2020)

https://www.lexpress.fr/actualite/societe/surete-nucleaire-l-asn-alerte-sur-la-tres-mauvaise-situation-a-golfec_2128307.html

Sûreté nucléaire : l'ASN alerte sur la "très mauvaise" situation à Golfec

Bertrand Frémaux, de la division de Bordeaux de l'ASN, a pointé une détérioration de la surveillance en salle de commande, et des défauts dans le respect des règles dans le pilotage des réacteurs. L'Autorité de sûreté nucléaire pointe un "manque de rigueur systémique" en matière de maintenance à la centrale nucléaire de Golfec, en Tarn-et-Garonne.

La qualité des opérations d'exploitation à la centrale nucléaire de Golfec (Tarn-et-Garonne) s'est encore "détériorée" en 2019, a annoncé ce lundi l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), qualifiant de **"très mauvaise" son appréciation sur le fonctionnement général du site.**

"L'ASN est très vigilante sur ce qui se passe actuellement à Golfec. Elle considère que les performances de sûreté nucléaire doivent faire l'objet d'une priorité absolue pour l'exploitant, et à ce titre-là, elle assure un suivi rapproché du site en 2020", a indiqué lors d'une vidéoconférence de presse Bertrand Frémaux, de la division de Bordeaux de l'ASN.

"Manque de rigueur systémique"

Il a pointé une détérioration de la surveillance en salle de commande, et des défauts dans le respect des règles dans le pilotage des réacteurs. L'ASN a également fait état d'un "manque de rigueur systémique" en matière de maintenance, notamment dans la traçabilité "très défaillante" des informations.

"L'année 2019 a aussi été marquée par la déclaration de nombreux événements significatifs pour la sûreté. Huit événements sont survenus pendant l'arrêt programmé du

national de gravité des désastres atomiques, Ines), a souligné l'ASN. Il s'agissait d'un incident survenu en octobre 2019 lors d'"opérations de vidange" d'un réacteur.

Plan de redressement du site

En matière de radioprotection, "nous avons constaté des situations inacceptables, notamment dans la maîtrise de la propreté radiologique des locaux potentiellement contaminés", a ajouté Bertrand Frémaux. Au chapitre de la protection de l'environnement, des efforts sont encore à faire, l'ASN ayant constaté "des rejets intempestifs de substances non-radioactives", dont une qui s'est déversée dans la Garonne.

A la suite de ces nombreux dysfonctionnements, des représentants de la direction d'EDF et du site de Golfec ont été auditionnés au siège de l'ASN à Montrouge en janvier, pour qu'ils présentent leur "plan de redressement" du site, a précisé l'ASN. Le dernier incident en date, classé de niveau 1, sur la centrale, remonte au 5 juin. Il a affecté un circuit de contrôle du circuit primaire du réacteur 1, du fait d'un défaut de maintenance.

Située sur les bords de Garonne entre Agen et Toulouse, la centrale est composée de deux réacteurs de 1 300 mégawatts permettant de couvrir en moyenne 50% de la consommation électrique de la région Occitanie. Elle avait déjà fait l'objet d'un bilan 2018 critique, l'ASN ayant alors pointé une qualité de l'exploitation "dégradée".

Nouvel incident de sûreté déclaré à la centrale nucléaire de Golfec Source : Actu : publié 10 juin 2020

https://actu.fr/occitanie/golfec_82072/golfec-incident-centrale-nucleaire-vapeur-eau-radioactive-echappe-robinet_34205178.html

Golfec. Incident à la centrale nucléaire : de la vapeur d'eau radioactive s'échappe d'un robinet

La centrale de Golfec (Tarn-et-Garonne) a signalé mercredi 10 juin 2020 à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) un « événement significatif de niveau 1 ».

Ce problème, survenu cinq jours plus tôt, est « lié au non-respect des spécifications techniques d'exploitation et à la détection tardive de l'événement », explique la direction de la centrale. En cause ? De la vapeur d'eau radioactive s'est échappée d'un robinet.

« Dégagement de vapeur » après une opération de maintenance

L'incident remonte **donc au vendredi 5 juin 2020.**

Après une intervention de maintenance, les équipes de la centrale nucléaire EDF de Golfec ont remis en fonctionnement une partie du circuit de prélèvement d'eau situé sur le circuit primaire de l'unité de production n°1, dans la partie nucléaire de l'installation », explique la centrale. Un circuit « utilisé pour le suivi des paramètres radiochimiques de l'eau du circuit primaire ». relié au circuit primaire qui sert à refroidir le réacteur. Elle ajoute :

Quelques heures plus tard, un dégagement de vapeur est constaté dans un local du bâtiment des auxiliaires nucléaires de l'unité de production n°1.

Problème d'étanchéité sur un robinet

À l'origine de cette fuite de vapeur ? Les équipes de la centrale ont détecté « **l'inétanchéité d'un robinet situé sur le circuit de prélèvement d'eau servant au suivi des paramètres radiochimiques** », détaille la centrale, exploitée par EDF. **Ces mêmes équipes ont « immédiatement procédé à un serrage du robinet éliminant l'inétanchéité ».**

Des agents en contact avec la vapeur, mais « pas contaminés » Si la centrale précise que « cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations, sur la sécurité des intervenants, ni sur l'environnement », nos confrères de la radio Totem précisent que « des agents ont été en contact avec cette vapeur légèrement radioactive ». Interrogé, le centre nucléaire assure à Actu Toulouse que « la personne qui a ouvert le local où a eu lieu le dégagement de vapeur, ainsi que les personnes qui se trouvaient à proximité du local, ont toutes été contrôlées », mais selon lui, « aucune d'elles n'a présenté de trace de contamination interne ». (.)

Et ... arrêts pour cause de canicule en août , arrêt du réacteur 2 du 31 août au 12 août pour cause d'incident (extrait de presse), analyses de M. St Aroman p.5

Golfech: une centrale nucléaire à l'arrêt et beaucoup de questions qui se posent Par Marius Delaunay, France Bleu (7/9/2020)

<https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/golfech-une-centrale-nucleaire-a-l-arret-et-beaucoup-de-questions-qui-se-posent-1599384872>

La centrale nucléaire de Golfech ne produit maintenant plus d'énergie depuis une semaine, la faute à un incident sur le dernier réacteur encore en marche. Un problème de plus à la centrale et des interrogations pour les associations.

Depuis une semaine, la centrale nucléaire de Golfech dans le Tarn-et-Garonne ne produit plus d'électricité. Elle est donc déconnectée temporairement du réseau EDF, la faute à un problème d'alternateur sur le deuxième réacteur de la centrale, un incident survenu le 31 août. Le premier réacteur étant en maintenance programmée depuis le mois d'août, la production est donc pour l'instant à l'arrêt, et cela pour une durée encore indéterminée.

De nombreux incidents

Ce n'est pas la première fois cette année que la centrale nucléaire est obligée d'observer un arrêt forcé. Il avait déjà fallu arrêter les réacteurs quelques jours au mois d'août. L'eau du canal de Golfech qui longe le complexe nucléaire avait dé-

passé les 28 degrés à cause des fortes températures, et la centrale a interdiction d'en prélever dans ce cas-là. Pas d'eau pour refroidir les réacteurs, donc obligation d'arrêter temporairement la production d'énergie.

La centrale de Golfech n'était donc pas directement responsable de cet arrêt forcé. En revanche, d'autres incidents ont déjà émaillé l'année 2020 et sont directement liés à la gestion du complexe. En juin dernier, un défaut de maintenance avait entraîné l'arrêt forcé du premier réacteur. L'accident était considéré comme "léger", mais les incidents de ce type se multiplient tout de même depuis des années.

Le dernier rapport de l'ASN, l'Autorité de Sûreté Nucléaire sur la centrale se veut d'ailleurs très critique sur la centrale. 33 incidents déclarés en 2019, "beaucoup trop" de l'aveu-même de l'ancien directeur et une qualité d'exploitation "encore dégradée"... L'ASN se déclarait ainsi "très vigilante" sur ce qu'il se passait à Golfech et avait qualifié de "très mauvaise" son appréciation sur le site. De gros problèmes de maintenance ou encore de radioprotection sont régulièrement cités.

Depuis, l'ASN a demandé un "plan de redressement" de la centrale. L'ancien directeur de la centrale Nicolas Brouzeng a aussi laissé la place à Cyril Hisbacq pour impulser un changement, mais les associations de défense de l'environnement restent elles toujours aussi inquiètes. Pour Monique Guittenit qui fait partie de l'association Stop Golfech - Réseau Sortir du Nucléaire, "on se rend bien compte que malgré le changement de direction, les incidents continuent".

Selon Monique Guittenit, "tous ces problèmes font aussi vieillir les réacteurs prématurément. Donc forcément, c'est toujours très inquiétant. Et en plus, le personnel de Golfech a changé à moitié". En rajoutant le fait qu'une bonne partie du personnel en place est en formation. Les associations s'inquiètent aussi du recours accru de la centrale aux sous-traitants pour des tâches importantes.

Une énième source d'inquiétude pour toutes ces associations, même si du côté de la centrale, on assure également que les incidents constatés restent minimes. Comme elle l'avait déjà énoncé dans son dernier rapport, l'ASN assure maintenant faire un "suivi très rapproché" du site de Golfech.



Centrale de Golfech à l'arrêt : un "aléa technique" évoqué par le nouveau directeur Pas de fumée blanche au-dessus des deux réacteurs de la centrale de Golfech. Une image inhabituelle due à l'arrêt des deux entités depuis une semaine déjà. Le nouveau directeur de la centrale, Cyril Hisbacq, explique les raisons de cette paralysie qui fait suite à plusieurs incidents sûreté depuis le début de l'année.

Vous êtes le nouveau directeur de la centrale de Golfech depuis le 1er juillet 2020, dans quel esprit avez-vous pris votre poste?

J'arrive avec l'envie de réussir les opérations du Grand carénage qui sont devant nous, et de faire de la centrale de Golfech une des centrales nucléaires les plus performantes du parc français. Actuellement c'est une centrale qui est un peu en retrait et nous avons l'ambition collective de retrouver un niveau de performance qui a toujours été présent dans l'histoire de la centrale de Golfech. Nous avons d'ailleurs déjà entamé ce travail en enclenchant le plan sûreté, et le Grand Carénage.

Les deux réacteurs de la centrale électrique nucléaire sont à l'arrêt depuis une semaine, que se passe-t-il?

Nous avons ici deux réacteurs. Le réacteur numéro un a été mis à l'arrêt le 10 août dans le cadre d'une opération de maintenance partielle qui était programmée puisqu'elle a lieu tous les 18 mois pour renouveler une partie du combustible et effectuer des tra-

vaux. L'unité deux a quant à elle été mise à l'arrêt le 31 août dernier vers 15h30, suite à un aléa technique dans une partie de l'alternateur. Il s'agit d'une partie non nucléaire qui n'a aucun impact que ce soit sur la sûreté ou sur l'environnement. Cette mise à l'arrêt a été effectuée de façon normale par des agents qui ont très bien réagi.

Quand prévoyez-vous de redémarrer ce réacteur? On est en train de procéder aux réparations pour renouveler le raccordement au réseau électrique, les travaux avancent bien mais on ne peut pas donner de date précise. On a encore plusieurs jours de travaux devant nous. Ma priorité est que cette intervention se déroule en toute sécurité, et le redémarrage du réacteur en toute sûreté.

Quelles sont les conséquences de cette paralysie totale de la centrale?

Cela n'a aucune conséquence, si ce n'est la perte de production électrique puisque les deux réacteurs sont à l'arrêt. Le réseau électrique national est intercommunicant, donc ce que ne produit pas Golfech est compensé par les autres centrales. **
Loubna Chlaikhy

Source : La Dépêche du Midi : <https://www.ladepeche.fr/2020/09/08/centrale-de-golfech-a-l-arret-un-alea-technique-evoque-par-le-nouveau-directeur-9057410.php>
** (24 réacteurs à l'arrêt à cette date voir article p.18 ndlr)

Analyses de Marc. St Aroman

Problème du 5 juin 2020 sur le réacteur n°1

- D'après EDF : ce problème est survenu suite à une opération de maintenance : il s'agit d'une fuite de liquide primaire dans la bâtiment des auxiliaires nucléaires.

La déclaration sera faite 5 jours plus tard et classée au niveau 1 suite « **au non-respect des spécifications techniques d'exploitation et à la détection tardive de l'événement** »

Le circuit fuyard est utilisé pour le suivi des paramètres radiochimiques de l'eau du circuit primaire.

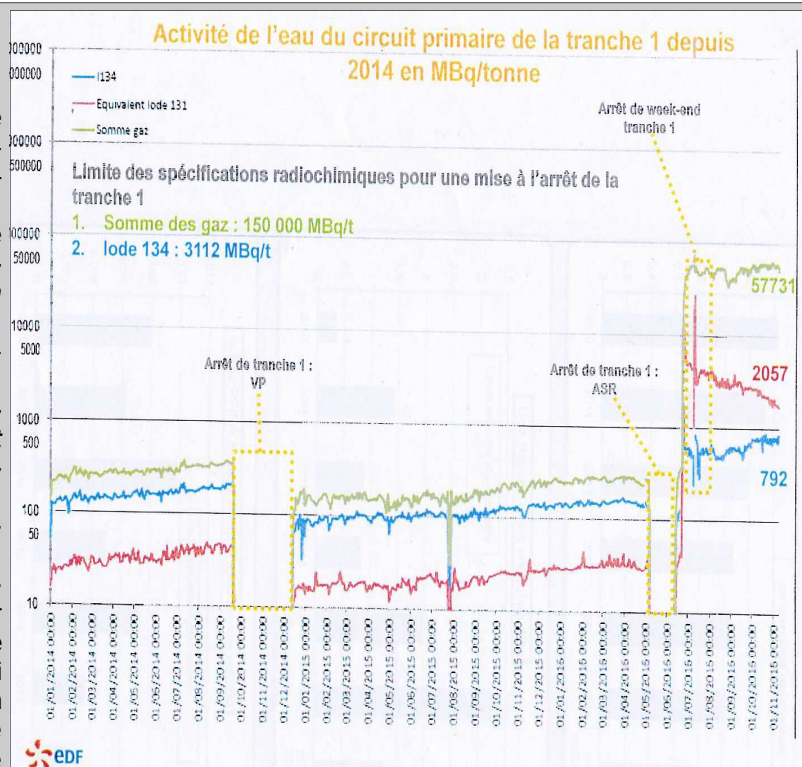
« **Les équipes de la centrale détectent l'inétanchéité d'un robinet situé sur le circuit de prélèvement d'eau servant au suivi des paramètres radiochimiques, comme étant à l'origine de la fuite vapeur. Elles procèdent immédiatement (Sic) à un resserrage du robinet éliminant l'inétanchéité.** »

L'ASN précise que la fuite aura duré six heures environ. Selon elle, les calculs réalisés a posteriori par l'exploitant montrent que **le débit de cette fuite a été supérieur au seuil de 230 litres par heure** défini dans les spécifications techniques d'exploitation. En conséquence, le volume de liquide fuyard peut être évalué à 6 fois 230 litres soit un minimum de 1 tonne 380 kg.

L'ASN précise encore : « **La fuite a été collectée dans le puisard 1 RPE 004 CU. Un dégagement de vapeur dans ce puisard est à l'origine d'une faible contamination volumique, restée inférieure à 200 Bq/m3.** »

Avec un coeur dit « propre », puisque c'est EDF qui le dit, on peut voir sur la courbe qui suit que, pour les seuls gaz rares, nous serions déjà à environ 200 000 000 Bq x 1,38 T soit : un million 400 000 fois plus que la valeur de 200 Bq/tonne donnée par EDF.

Dans les échanges avec Bordeaux, devant notre insistance, le nouveau responsable précise : « **Dans le cadre du précédent**



cycle de production du réacteur 1 de Golfech, les valeurs d'activité de l'eau du circuit primaire placent le réacteur dans l'état « sans défaut », et non pas « en présomption de défaut ». Les assemblages de combustible du coeur sont alors réputés sains. »

Comme cette valeur de contamination nous paraît peu crédible nous avons réalisé 4 échanges avec l'ASN de Bordeaux qui a fini par nous conseiller de demander les données à EDF. La demande à l'électricien a donc été réalisée le 15 septembre 2020... A suivre.

Problème du 31 août 2020 sur l'alternateur du réacteur n°2

Lundi 31 août, vers 15h30, l'unité de production n°2 de la centrale nucléaire EDF de Golfech a été déconnectée du réseau électrique national suite à problème au niveau de l'alternateur, situé dans la partie non nucléaire des installations.

Lors de leurs investigations, les équipes de la centrale ont constaté une anomalie sur du matériel de régulation électrique nécessitant son remplacement qui pourrait durer plusieurs jours.

On peut imaginer l'ampleur de ce dépannage qui aura nécessité plus de 11 jours de travaux.

Le samedi 12 septembre 2020 à 12h25, l'unité de production n°2 de la centrale nucléaire EDF de Golfech a été reconnectée au réseau électrique national.

Note sur la communication mensongère d'EDF : de manière récurrente, sans doute pour rassurer la population, EDF précise que les incidents interviennent sur « la partie non nucléaire » de l'installation.

Pourtant, dans une centrale nucléaire, tous les composants, même situés en dehors de la partie nucléaire ont une fonction qui peut avoir un terrible pouvoir de nuisance sur le réacteur.

Dans le cas de l'alternateur : il est entraîné par les étages de la turbine qui sont susceptibles d'agir sur le circuit de vapeur, lui-même en prise directe sur le circuit primaire et donc le « coeur » et sa matière fissile via les générateurs de vapeur...

- 2020 à Golfech -

Actions de l'ASN vis-à-vis du CNPE de Golfech :

- Février 2020 le directeur a été convoqué par l'ASN pour sa gestion « **mauvaise voire très mauvaise** »
- une inspection de 2019 a mis en exergue « **un manque de rigueur systémique dans la traçabilité, des insuffisances dans les analyses de risque et dans la maîtrise des fondamentaux de la conduite** ».

Des problèmes systémiques du nucléaire liés :

- au vieillissement de réacteurs arrivés en fin de vie,
- aux chocs thermiques et mécaniques comme ceux liés au problème grave du 8 octobre dernier, qui dégradent les réacteurs,
- à l'augmentation de l'amplitude des contraintes climatiques qui placent les réacteurs dans des plages de fonctionnement hors conception (Températures de l'air, baisse du niveau d'eau des fleuves et rivières...),
- à la nécessité pour EDF de trouver, selon ses propres « sous-estimation » 320 milliards d'euros dans les années qui arrivent,

Cette tempête financière, technique et humaine (- plus de 50 % des effectifs remplacés -) ne suffisaient pas aux malheurs de la centrale, le cocotier des dirigeants est secoué :

- juin 2020, la responsable Hermine Durand de l'ASN Bordeaux est remplacée par Simon Garnier,
- juillet 2020, le directeur du CNPE de Golfech, Nicolas Brouzeng est viré et remplacé par Cyril Hisbacq.
- juillet 2020, le président de la commission locale d'information Mathieu Albugues est viré et remplacé par Jean-Michel Henryot.

Le Réseau Citoyen propose à la CLI de contacter les élus du PPI de Golfech pour la réunion avec Bruno Chareyron, directeur de la CRII-Rad, le 6 novembre à Donzac

www.rcsrgb.fr

Valence d'Agen, le 14 septembre 2020
Au Conseil d'administration de la
Commission Locale d'Information de Golfech

Objet : Demande d'invitation des élus du PPI par la CLI Golfech à la réunion d'information du 6 Novembre à Donzac.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration,

A la suite des nombreux incidents survenus à la centrale nucléaire de Golfech (plus d'une quarantaine depuis 2017 dont le 8 octobre 2019, les 5 juin et 31 août dernier) notre association organise le **6 novembre** à la salle des fêtes de **Donzac**, deux réunions d'information-débat avec comme invité **Bruno Chareyron** ingénieur nucléaire et directeur de la **CRIRAD** (Commission de Recherche d'Information Indépendante sur la Radioactivité).

La première réunion, à **18 heures** est réservée aux élus du PPI de Golfech. La seconde à **20 heures 30** est destinée à la population du même périmètre.

Le sujet principal de l'intervention de monsieur **Chareyron** sera la pollution radioactive liée au fonctionnement de la centrale (en particulier la pollution provoquée par le **tritium**) et ses conséquences sur la population et l'environnement.

Nous offrons à la **Commission Locale d'Information** l'opportunité d'assumer son rôle auprès des élus en les invitant à cette réunion d'information-débat avec monsieur **Chareyron**.

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer selon des modalités à votre convenance.

Veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs, nos cordiales salutations.

Philippe Cluzel tel : 06 42 28 65 36

Christophe Legalle tel : 06 23 20 89 50

Commission locale d'information de la centrale nucléaire de Golfech : Astruc vire Albugues (9/7/20 La Dépêche)

Ecarté sans ménagement de la présidence de la commission locale d'information (CLI) de la centrale nucléaire de Golfech par le président du conseil départemental, Mathieu Albugues ne décolère pas.

La méthode interroge et dérange.

Mathieu Albugues, conseiller départemental, et président de la commission locale d'information (CLI) de Golfech, depuis septembre 2017, a appris, mardi soir, qu'il était viré, alors qu'il repartait du Département, après la commission permanente : "J'étais près de l'ascenseur quand le directeur général des services m'a tendu un courrier, raconte l'élue du Quercy. J'ai appris que j'étais viré par un arrêté signé de Christian Astruc. On ne m'avait rien dit de la journée. Je ne sais pas ce qu'on me reproche. C'est une grande déception et une grande colère vis-à-vis de cette façon de faire. Monsieur Astruc et sa majorité ne veulent que des bœni-oui-oui. Quand on fait de la politique, il faut accepter la contradiction. Ce qui



CLI n°1 2 2020

Refus ! Une parade, merci à vous tous d'aller rencontrer les élus du PPI pour les inviter à la réunion, tract p.16, lettre sur le site www.rcsrgb.fr inscription tour à vélo du 17 octobre au 06 95 64 21 50

Augustin Gignoux
82400 VALENCE D'AGEN

LRAR 1A 156 533 3278 8

A l'attention de Messieurs Philippe CRUZEL et Christophe LEGALLE

Messieurs,

La Commission Locale d'Information (CLI) Golfech a pris bonne note de votre courrier du 14 septembre 2020 par lequel vous lui demandez de convier les élus du périmètre du Plan Particulier d'Intervention autour du CNPE de Golfech à la réunion que votre association « Réseau Citoyen de Surveillance de la Radioactivité Golfech-Le Blayais » organisera le 6 novembre prochain à la salle des fêtes de Donzac.

Conformément aux lois TSN du 13 juin 2006 et TECV du 17 août 2015 qui définissent les missions d'une CLI, instance indépendante et pluraliste, aucun article ne lui donne comme prérogative le droit de convier des invités en lieu et place d'associations citoyennes organisatrices d'événements concernant le nucléaire telles que la vôtre. De plus, je tiens à vous rappeler que nous organisons chaque année, comme l'impose la loi, une réunion publique. Cette année, le CNPE de Golfech présentera au public son plan de rigueur sûreté.

Compte tenu de ce qui précède, j'ai le regret de vous informer qu'il ne me sera pas possible de réserver une suite favorable à votre requête.

Le Président de la CLI,
Vice-Président du Conseil
Départemental du Tarn-et-Garonne

Jean-Michel HENRYOT

s'est passé est désolant". Déplorable"

Reste le fond du dossier ? Que reproche le président du Département à Mathieu Albugues, à part qu'il soit un proche de Brigitte Barèges et qu'il n'hésite pas à dire ce qu'il pense : "Sur le fond, M. Astruc a parfaitement le droit de nommer un nouveau président, bien qu'il ne puisse rien me reprocher dans mes activités et engagements sans faille au sein de la CLI, au contraire...".

Revenons un peu sur la méthode que ne digère pas Mathieu Albugues : "Je la trouve déplorable et désolante. M. Astruc n'a pas daigné m'appeler ou m'informer par quelques moyens que ce soit de sa décision. Un exemple de courage absolument magnifique. C'est ainsi qu'en Commission permanente cet après-midi, suite à une question de Dominique Sardeing-Rodriguez, j'ai longuement développé l'actualité qui anime la CLI et la centrale nucléaire ces derniers mois... Sans savoir que ce matin, un arrêté a été signé pour me virer ! Le nouveau président Jean-Michel Henryot, présent dans la salle, n'a d'ailleurs pas jugé bon de m'en souffler mot, lui qui était déjà au courant. Un brin gêné sans doute... comme le DGS".

"Digne de l'Inquisition"

Et le conseiller départemental d'enfoncer le clou : "Je n'avais pas compris que l'information sur la sûreté nucléaire pouvait aussi se prêter à des jeux de politique politicienne. Si

nous avons eu des divergences (qui concernent mon canton) ces derniers mois avec M. Astruc, j'ai au moins la fierté d'avoir toujours exprimé mes opinions en face. Le travail accompli au sein de cette belle association a été satisfaisant et positif, je le crois sincèrement. Je n'ai aucun regret et je souhaite bon vent à la CLI Golfech !", conclut Mathieu Albugues, dans le mail envoyé mardi soir aux conseillers départementaux et aux 90 membres de la CLI. Une réunion extraordinaire de cet organisme était d'ailleurs prévue hier soir pour faire toute la lumière sur cette triste histoire. Jean-Michel Baylet, ancien président du Département et fondateur de la CLI ne comprend pas : "La CLI a toujours été apolitique, rappelle le maire de Valence et président de la communauté des communes des Deux-Rives. Je demeure stupéfait qu'à l'incompétence du président du conseil départemental et de sa majorité se mêle une intolérance digne de l'Inquisition. On liquide un président qui n'avait pas démérité qui est un adversaire politique, dans des conditions scandaleuses et anormales pour cause de lèse-majesté. (.....)**Passerelle entre l'exploitant de la centrale nucléaire de Golfech et la population.** Elle rassemble 31 communes (dans le 82, le 47 et le 32) autour de Golfech et 90 membres. Quant l'arrêté d'extension sera enfin signé par la Département, on passera à 106 communes et une population de 150000 habitants pour 22000 aujourd'hui. Laurent Benayoun.

En France, ils sont 160 00 salariés sous-traitants à travailler dans le nucléaire. Et 60 000 sont des salariés directs des donneurs d'ordres. L'association ma zone contrôlée existe depuis 6 ans. Elle fédère un collectif de salariés sous-traitants du nucléaire. Elle a pour vocation de recueillir anonymement la parole, faire remonter les problèmes et défendre les « nomades du nucléaire » comme ils se nomment. Elle est basée à Donzère dans la Drôme près de la centrale nucléaire de Tricastin. Son Président Gilles Reynaud travaille chez Orano Cycle émanation d'Aréva. "La médiocrité s'installe à EDF, constate-t-il, les managers sont aujourd'hui des business man avec des enjeux de rentabilité. On ne fait plus de préventif. A force de sous traiter EDF a perdu son savoir-faire, sa technicité. La situation est préoccupante.

Un nucléaire Low Cost

Depuis une dizaine d'années, les conditions de travail des sous-traitants ne font qu'empirer. "On fait du nucléaire Low Cost" déplore Gilles Raynaud.

Le nucléaire au temps de la crise du Covid-19, les sous-traitants étaient en première ligne. " Nous n'avons pas eu de protections avant le 25 avril. On nous a dit « on a besoin de vous »."

"On pourrait comparer la situation d'EDF à celle de l'hôpital" pour Gilles Reynaud, c'est du copier coller. À tel point qu'en avril dernier, l'association nationale des commissions locales d'information " L'AN-CLI" a écrit une lettre ouverte à toute la filière du nucléaire pour rappeler le lien direct entre facteurs sociaux organisationnels et humains (FSOH) et la sûreté nucléaire.

Phénomène nouveau : le dumping social. Depuis quelques années on voit arriver des travailleurs étrangers dans le nucléaire. Europe de l'est, Espagne, Portugal. Il y a beaucoup de messages sonores, de consignes écrites dans une centrale. Comment règle-t-on les problèmes liés à la langue ?

Extrait du site : [/www.rcsrgb.fr](http://www.rcsrgb.fr)

Extrait d'une réunion d'avril 2020 à Bure avec CEDRA.

« Gilles a commencé par rappeler que les sous-traitants du nucléaire sont, pour reprendre les termes du moment, "en première ligne" face au covid-19 puisqu'ils réalisent plus de 80% des activités du parc nucléaire. Alors qu'ils sont indispensables aux exploitants nucléaires EDF, ORANO et CEA, ils ne sont pas logés à la même enseigne que les salariés des donneurs d'ordre. Par exemple, tout en reconnaissant que les conditions de travail des agents EDF sont de plus en plus difficiles (plages horaires très importantes, parfois de 10h à 12h par jour pour laisser des équipes au repos), du matériel de protection (masques et gels) est à disposition pour ces agents. Or, sur beaucoup d'installations nucléaires, ce n'est pas le cas pour les sous-traitants alors que ces derniers évoluent au milieu d'une multiplicité de facteurs qui amplifient la prolifération du virus. Sur un même site nucléaire, les intervenant-es sont nombreux et la co-activité en zone nucléaire

Le soir de la réunion du 13 mars à Agen alors que le confinement annulait tous les futurs projets, nous étions une vingtaine, et Gilles avait invité une sous-traitante de Golfech : ils veulent obtenir un statut calqué sur celui des salariés d'EDF



(dans les zones contaminantes et irradiantes) est souvent la règle : plusieurs corps de métiers réalisent leurs tâches au même moment dans un même local, ce qui rend difficile le respect des consignes de sécurité, de barrières et de distance sociale. Gilles a d'emblée tenu à avoir une pensée pour les entreprises de nettoyage qui interviennent sur les sites nucléaires et qui subissent à la fois les pressions des donneurs d'ordre et le comportement de certains collègues qui voudraient qu'après chaque passage ces personnels soient à leur disposition désinfecter ; ce qui est très difficile pour eux qui ne disposent pas toujours de matériel pour se protéger. Gilles nous permet ainsi d'entrevoir une autre facette de la réalité des sous-traitants : ils sont largement mis en concurrence, ce qui peut encourager des comportements égoïstes (dixit Gilles) alors qu'ils interviennent dans des situations déjà suffisamment dangereuses pour ne pas y ajouter des difficultés supplémentaires.

Ce que l'on retient de l'intervention de Gilles, c'est que finalement la crise sanitaire met en exergue les profondes inégalités entre les salariés statutaires et les sous-traitants du nucléaire.

- Alors que les conditions de travail, le cadre de la rémunération, des congés ou encore de la formation des salarié-es du nucléaire sont fixés par les conventions collectives des exploitants nucléaires, les prestataires sont soumis à des appels d'offre. Ils servent principalement de variable d'ajustement économique à une situation économique par rapport à un exploitant. Ce que Gilles regrette, c'est que dans plus de 80% des cas, le choix des exploitants se porte moins sur le moins disant social plus que sur l'aspect technique et la culture sécurité/sûreté des salariés. Cela se répercute immédiatement sur les conditions de travail et de rémunération pour des métiers pourtant sensibles et exposés à une panoplie de pollutions (radioactivité, mais aussi amiante ou autres produits chimiques) .- Ils sont soumis à de multiples pressions, de la part de leurs entreprises mais aussi des exploitants du nucléaire : les entreprises de sous-traitants ont un seul objectif, la satisfaction du client. (...) Gilles a terminé son intervention en précisant que la demande en terme de consommation électrique est moins importante actuellement vu que de nombreux secteurs d'activités sont au chômage partiel. De fait, la Ministre Elisabeth Borne et l'Autorité de Sûreté Nucléaire ont demandé à EDF de produire une priorisation où il faudra mettre les moyens nécessaires pour finir les arrêts tranches. C'est là qu'il va falloir être vigilant, puisqu'il y aura probablement des migrations de travailleurs nomades. Gilles admet que depuis quelques mois, grâce au

travail de Ma zone contrôlée, et à celui du syndicat Solidaires Sud Energie, la parole s'est libérée chez les sous-traitants, ce qui les rend moins invisibles. Il y a peu à peu une prise de conscience du fait qu'ils sont indispensables, mais c'est encore trop lent. À l'attention de ses collègues prestataires, il rappelle que l'article 4 des statuts des IEG (agents d'EDF) précise que "un salarié qui est permanent sur une installation d'EDF doit bénéficier du statut des IEG".

Rencontre avec travailleurs proposée par le Réseau Sortir du nucléaire 31 – 10 Valence : André y va pour nous.

Alors que l'industrie nucléaire est en pleine déroute sur le plan économique, technique et industriel, les travailleurs et sous traitants voient leurs conditions de travail se dégrader. Dumping social, sureté au rabais, turnover de plus en plus important dans les centrales, désorganisation, pertes de compétences en interne et manque de formation pour les nouvelles et nouveaux.

Celles et ceux qui ont le courage de dénoncer les dérives, pollutions, violations du droit du travail et de la santé ou encore des règles élémentaires de sureté, sont pressurisés.e.s, isolés.e.s, mis au placard, pire voient leur santé mentale remise en cause, par une industrie qui souhaite garder en interne les dérives et problèmes. Dans le même temps, ils sont de plus en plus nombreux à briser le silence, à raconter leur histoire et à dénoncer les pratiques des industriels du nucléaire. En parallèle, on entend partout qu'une sortie du nucléaire serait une catastrophe pour l'emploi. Pourtant des études, comme le travail d'ATTAC "1million d'emploi pour le climat" ou celui de Negawatt montrent que la mise en place d'une véritable révolution énergétique serait plutôt un remède au chômage.

Tout comme ce fut le cas pour le problème de l'amiante, il devient urgent de briser l'omerta autour des impacts sociaux et sanitaires pour les travailleur.se.s du nucléaire ! Une rencontre avec des travailleurs et travailleuses et des personnes ressources et soutiens sur le plan syndical, associatif, juridique, scientifique pour :

briser l'isolement et permettre à des travailleuses et travailleurs du nucléaire de se rencontrer et de partager leur histoire

réfléchir à une dynamique de soutien commune, collective et inclusive

créer des liens, construire des ponts et envisager des événements ou communications

SORTIRDUNUCLEAIRE.ORG

Source : Reporterre (10/9/2020) Entretien avec Arnaud Schwartz

Le sous-sol destiné à accueillir le centre d'enfouissement des déchets radioactifs Cigéo a-t-il les qualités requises, comme le prétend l'Andra, l'agence chargée de la réalisation du projet ? Une étude de l'ONG France Nature Environnement affirme le contraire.

Arnaud Schwartz est le président de France Nature Environnement. L'ONG a publié une coupe géologique du site destiné à accueillir le projet d'enfouissement des déchets radioactifs Cigéo, près de Bure, dans la Meuse. Selon ce travail, la couche d'argile destinée à contenir la radioactivité ne serait ni assez homogène ni assez épaisse.

Reporterre — Pour quelle raison géologique l'Andra, l'agence chargée de la réalisation du centre d'enfouissement de déchets nucléaires Cigéo, a-t-elle choisi le site de Bure ?

Arnaud Schwartz — La raison géologique et officielle, que l'Andra promeut dans sa communication, est la composition du sous-sol. Sur ses représentations graphiques, l'agence met en avant une large couche argileuse, environ 500 m sous la surface, dont l'épaisseur et la composition seraient idéales pour contenir la radioactivité.

Pour vérifier les dires de l'Andra, la FNE a réalisé une coupe géologique. En quoi cela consiste-t-il ?

Pour faire simple, vous prenez un gâteau, vous le coupez en deux, et vous regardez les différentes couches qui le composent. Certaines sont plus épaisses, plus denses, et d'autres plus fines ou friables. Pour le sol, c'est la même chose. Le but est ensuite de dessiner ce que vous observez, et de restituer graphiquement à une certaine échelle les différentes couches qui composent le sous-sol.

Que révèle ce schéma ?

Ce schéma révèle une plus grande diversité dans la composition du sol que n'a voulu l'avouer l'Andra. L'Agence et les différents promoteurs du projet n'ont pas, dans leur communication, montré que cette fameuse couche géologique censée contenir la radioactivité est en réalité beaucoup plus complexe qu'ils ne le prétendaient. Elle est notamment composée de plusieurs couches de roches différentes avec, par conséquent, des propriétés différentes. Aussi, la couche en question n'est en réalité pas parfaitement horizontale : il y a une pente légère, de l'ordre de 2%. Et cette pente, rapportée à l'échelle du projet, engendre une différence de niveau entre les deux extrémités des galeries [près de 100 mètres].

En quoi ces « découvertes » géologiques remettent-elles en cause le projet, selon vous ?

L'Andra a défini, par sécurité, qu'une épaisseur minimale de 50 mètres de roche imperméable devait être maintenue tout autour des galeries où seront stockés les déchets. Or, avec la pente, ces galeries ne se situeraient plus, à leurs extrémités, au milieu de la couche géologique choisie. L'épaisseur de la couche ne serait donc plus suffisante, et l'Andra ne répondrait plus à ses propres critères de sécurité et d'étanchéité. Il existe également un risque d'interaction entre les composants de la couche géologique et les conséquences d'un stockage de déchets radioactifs. Ces interactions pourraient mener à des accidents, non sans gravité pour la sécurité du site.

Comment se fait-il que l'Andra ne soit pas arrivée aux mêmes conclusions que vous ?

Pour faire ce schéma, nous avons utilisé les informations rendues publiques par l'Andra et les organismes chargés de sa surveillance, comme l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire). Si l'Andra avait été honnête, nos conclusions auraient été les mêmes. Pourtant, quand nous avons dit que la couche n'était pas aussi pure que le prétendait initialement l'agence, elle a avoué qu'elle le savait déjà, et que ce n'était pas un problème. Mais elle n'explique pas pourquoi : a-t-elle décidé de faire des galeries moins longues ? Va-t-elle placer ses galeries à un autre endroit ? Nous n'en savons rien. Il y a un réel manque de transparence de l'Andra vis-à-vis de son installation.

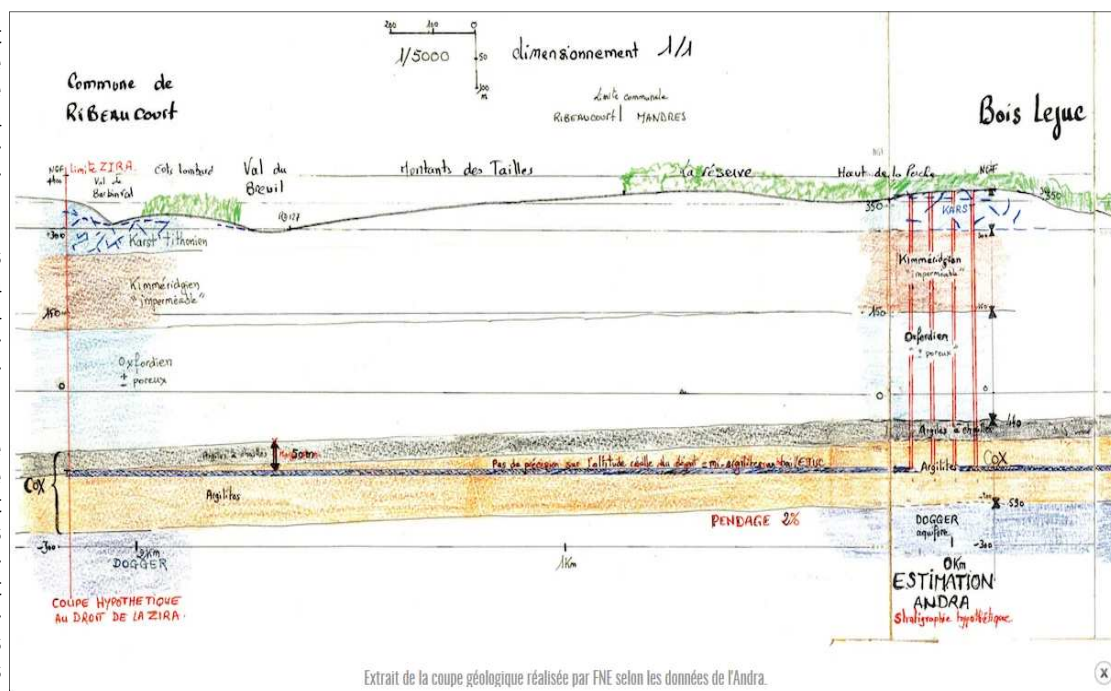
Quel intérêt aurait-elle à dissimuler ces informations ?

Le projet Cigéo est une des principales raisons d'être de l'agence. Si elle a bien constaté, comme nous l'avons fait, la non-faisabilité du projet initial, l'agence prétend avoir les solutions, mais ne les partage pas. Nous sommes obligés de les croire sur parole. Cette situation révèle un réel manque de compétences à prouver la viabilité du site.

L'Andra s'apprête à déposer une demande de déclaration d'utilité publique (DUP), étape indispensable dans la réalisation de Cigéo. Quelles sont vos attentes ?

Ce que l'on souhaite, c'est l'annulation pure et simple de cette démarche. Il n'y a pas lieu à avoir une demande d'utilité publique pour ce projet : il est inutile !

La lutte antinucléaire à Bure a subi de nombreuses répressions (judiciaires, policières).



Comment comptez-vous la soutenir dans les prochains mois ?

Notre travail va se poursuivre dans les domaines technique, juridique et médiatique. À très court terme, si le projet devait être réalisé, il serait le plus monstrueux, le plus antidémocratique des grands projets inutiles imposés d'Europe. Il faut avoir conscience que les déchets radioactifs n'arriveront pas par magie sur le site. Ils traverseront la France entière, et même l'Europe, sur rails comme sur routes pour atteindre ce lieu de stockage. Ce projet va nécessiter des dizaines de milliards d'euros de dépense, il engage l'Humanité pour des millénaires. Nous voulons donc poursuivre le travail d'éducation de la population et utiliser tous les outils à notre disposition pour faire entendre notre voix et mettre un terme à Cigéo. Il faut continuer à creuser le sujet, pour empêcher l'Andra de creuser ses galeries.

Propos recueillis par Quentin Zinzius <https://reporterre.net/Une-etude-geologique-remet-en-cause-le-projet-Cigéo-de-stockage-de-dechets-nucleaires>

Le projet Cigéo ne doit pas être déclaré d'utilité publique !

Source : Reporterre <https://reporterre.net/Exclusif-La-carte-des-emprises-de-l-Andra-pour-imposer-l-enfouissement-des-dechets> 21 septembre 2020 / Gaspard d'Allens (Reporterre)

Début août, l'Andra, l'agence de gestion des déchets radioactifs, a déposé la demande de déclaration d'utilité publique du projet Cigéo de stockage des déchets radioactifs. Si elle était acceptée, la DUP ouvrirait la voie aux expropriations. Mais des écueils, notamment politiques, encombrant le chemin.

L'action s'est faite sans bruit, dans la torpeur de l'été. Le 3 août dernier, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a posé une pierre de plus dans l'édifice du plus grand projet industriel européen, le centre de stockage Cigéo, qui vise à enfouir, à 500 mètres sous terre, 85 000 m³ de déchets radioactifs, à Bure, dans la Meuse.

L'agence a déposé sa demande de déclaration d'utilité publique, plus communément appelée DUP. Le dossier est, en ce moment, instruit par les services de l'État au sein du ministère de la Transition écologique et pourrait très prochainement se retrouver sur le bureau de la ministre, Barbara Pompili.

L'enjeu est de taille. À terme, si l'État reconnaît l'utilité publique de Cigéo, l'Andra pourra procéder à des expropriations et accroître son emprise foncière, qui est déjà très grande, dans la région (voir la carte ci-dessous). Des chantiers de terrassement, des fouilles archéologiques et des défrichements pourraient alors commencer. « La DUP est le déclencheur des travaux préalables », prévenait ainsi en 2019 le directeur du site, David Mazoyer, dans le journal l'Est républicain. En soi le dépôt de la DUP n'a rien d'une surprise. « La rumeur circulait déjà depuis plusieurs mois sans être validée ni par le gouvernement ni par l'Andra », dit Charlotte Mijeon, du réseau Sortir du nucléaire. L'Agence est même en retard par rapport à son calendrier. À l'origine, la loi de 2006 sur « la gestion durable des matières et déchets radioactifs » prévoyait un dépôt en 2015 et le commencement des travaux dès 2020. Au fil des années, face aux difficultés techniques rencontrées et à la montée de l'opposition, les délais ont explosé. Aujourd'hui, l'Andra pense débiter les travaux d'ici 2023-2024 et mettre en service le site d'enfouissement en 2035 avec l'arrivée des premiers colis radioactifs.

« Un calendrier illogique et non éthique » L'instruction de la DUP va durer encore plusieurs mois, le temps que les services administratifs et la ministre de la Transition écologique étudient la recevabilité du dossier. En clair, ils vont évaluer si l'atteinte à la propriété provoquée par les expropriations est justifiée et non disproportionnée : une décision juridique mais aussi hautement politique.

L'Andra espère obtenir une réponse d'ici le printemps 2021. Si le ministère valide sa demande, une enquête publique sera engagée en Meuse et en Haute-Marne et la population découvrira alors l'étendue des expropriations à venir nécessaires au projet Cigéo. Pour l'instant, aucune information n'a été dévoilée. L'examen de la DUP et son enquête publique pourront durer entre 18 mois et deux ans. En parallèle, l'Andra déposera aussi une demande d'autorisation de chantier (DAC), un dossier dans lequel elle devra démontrer la faisabilité technique et la sûreté du stockage en profondeur des déchets radioactifs. L'autorisation de chantier, elle, ne sera obtenue au mieux qu'en 2023 ou 2024 selon les prévisions de l'Andra.

Le président de France nature environnement, Arnaud Schwartz, critique ce « calendrier illogique et non éthique » : « On demande de déclarer d'utilité publique un projet dont nous n'avons encore aucune preuve qu'il sera bien géré. On va lancer des expropriations, virer des gens de chez eux alors que la DAC ne sera pas délivrée et que l'Andra n'aura pas

répondu aux nombreux problèmes techniques qui sont soulevés depuis des années. » Cet

été, France nature environnement a notamment publié une étude géologique qui remet en cause la qualité du sol censé retenir la radioactivité. En 2018, l'Autorité de sûreté du nucléaire (ASN) avait aussi pointé du doigt le risque d'incendie provoqué par les déchets bitumineux, qui représentent 18 % des colis radioactifs de Cigéo. À ce stade, on ne sait toujours pas comment ils seront gérés.

Reporterre a interrogé l'Andra pour avoir des précisions sur cette nouvelle étape. Mais le quotidien de l'écologie a reçu une fin de non-recevoir. Pareil au ministère de la Transition écologique. Les autorités ont été particulièrement discrètes sur le dépôt de la DUP. Aucune déclaration ni communiqué de presse n'a été fait. Seule une dépêche AFP a officialisé son dépôt, un mois et demi après, le 10 septembre. « L'Andra, d'ordinaire si prompt à communiquer a été subitement silencieuse », fait mine de s'étonner Juliette Geoffroy de

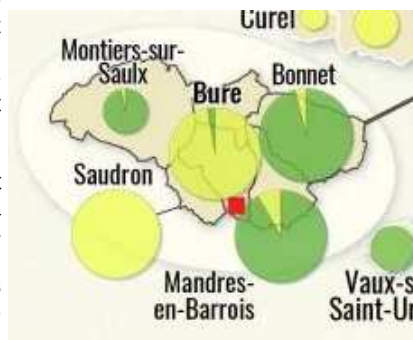
l'association antinucléaire Cedra. Au sein de l'agence, un malaise semble régner. « La DUP va ouvrir la voie aux expropriations, or l'Andra a peur que cela entraîne un surcroît de mobilisation locale », pense Laura Hameaux, du réseau Sortir du nucléaire. Depuis des années, l'agence a tout fait pour les éviter. Les expropriations sont coûteuses en temps et en image. Elle a donc privilégié les échanges à l'amiable et proposé aux riverains de son laboratoire des terres ailleurs en Meuse ou en Haute-Marne. Au fil des années, elle a acquis un véritable empire foncier. C'est même l'un des plus grands propriétaires de la région. Selon un document que Reporterre a pu se procurer, elle détenait, au 30 juin 2020, près de 2.600 hectares

de forêts et de terres agricoles. Le coût total est considérable.

Alors même que le chantier n'a pas encore démarré et que des problèmes techniques subsistent, l'Andra a déjà dépensé plus de 12,6 millions d'euros pour acquérir des terrains partout dans les deux départements. Certains sont même situés à plus de 40 kilomètres de Bure. L'Agence n'a pas non plus hésité à ficher les habitants. En 2018, un document interne piraté par des opposants détaillait les parcelles agricoles et forestières concernées par l'emprise du chantier, avec les noms de leur propriétaire et de leur exploitant, assortis de la mention « maîtrisé », « maîtrisable » ou « difficile à maîtriser ». Des qualificatifs dont on comprend qu'ils s'appliquent non seulement au contrôle du foncier, mais aussi aux détenteurs des terrains, identifiés comme étant prêts ou non à céder ces parcelles. « Mais l'Andra ne pourra pas tout acquérir à l'amiable, prévient Jean-François Bodenreider, le président de l'association les Habitants vigilants de Gondrecourt-le-Château. Certains riverains ne veulent pas céder leur terre malgré les prix alléchants qu'on leur propose et les opposants ont acheté collectivement des parcelles pour ralentir les travaux. La bataille s'annonce importante. On ne reculera pas. »

Le dossier est sur le bureau de Barbara Pompili, opposée au projet Un autre enjeu pourrait aussi expliquer la discrétion de l'Andra lors du dépôt de la DUP. La nomination récente de Barbara Pompili au ministère de la Transition écologique et de Bérangère Abba comme secrétaire d'État à la biodiversité pourrait compliquer la tâche de l'agence. Les deux personnalités ont affiché à plusieurs reprises leur opposition au projet Cigéo et à l'enfouissement en profondeur des déchets radioactifs.

En 2015, Barbara Pompili avait dénoncé « le déni démocratique » du processus d'élaboration du projet Cigéo, qu'elle qualifiait de « poubelle nucléaire ». En 2018, elle déclarait au Journal de l'environnement « être toujours très opposée à Cigéo ». Présidente de la commission d'enquête parlementaire sur la sûreté et la sécurité nucléaires, elle avait relevé dans son rapport « le coût imprévisible » de Cigéo et « des lacunes en matière de sûreté ». Elle préconisait de poursuivre l'étude de solutions de substitution, dont l'entreposage de longue durée en subsurface. Quant à Bérangère Abba, la nouvelle secrétaire d'État à la biodiversité, elle s'est affichée en photo avec une pancarte « Cigéo Bure, je dis non » en 2014. Elle avait adhéré un temps à l'association antinucléaire Cedra avant de finalement rejoindre le conseil d'administration de l'Andra en 2019. Interrogée par Reporterre à cette occasion, elle affirmait rester « dubitative » par rapport au projet. Je me suis toujours interrogée sur la notion de réversibilité, les coûts et l'éthique de ce mode de gestion » Au sein du milieu écologiste et de l'administration, des rumeurs circulent. Une option pourrait très bien se dessiner : la ministre de la Transition écologique pourrait faire traîner l'instruction du dossier jusqu'à la prochaine présidentielle, en 2022.



APPEL A PRÉCIPITER L'OCCLUSION DU NUCLÉAIRE FRANÇAIS

En cet été 2020, si une chose est certaine c'est l'incertitude qui se propage comme la pandémie et perturbe les certitudes bien programmées par les empires multinationaux et leurs ingénieurs. EDF, particulièrement autonome dans le sabotage de ses propres projets ces deux dernières décennies, n'échappe évidemment pas à la règle. **L'annonce dans la presse par le président de la région Centre-Val de Loire, le 30 juin dernier, de l'abandon du projet de piscine d'entreposage centralisé pour ses combustibles usés à Belleville sur Loire, n'en est qu'un énième symptôme. Difficile, par les temps qui courent, en effet, d'installer 10000 tonnes de déchets nucléaires en bord de Loire !**

Ce serait donc finalement à La Hague qu'EDF créerait un nouveau site spécifique pour cette piscine géante, sur les lieux de l'installation nucléaire d'ores et déjà la plus importante de la planète. L'objet principal de ce projet consiste à pérenniser, pour les cent prochaines années, l'exploitation du parc nucléaire français (alors qu'on ferme des réacteurs et qu'on est incapable d'en construire de nouveaux). Tout en maintenant sa dangereuse, coûteuse et inutile filière de retraitement des combustibles usés (conçue stratégiquement pour la mythique filière des réacteurs à neutrons rapides, qui n'ont jamais bien fonctionné, sur laquelle les dernières recherches du programme ASTRID ont été abandonnées en 2018). Une solution de facilité donc, consistant à continuer sans rien remettre en cause, qu'on relèguerait encore au Nord-Cotentin. Pour le moment, rien n'est décidé, alors que l'engagement avait été pris, dans le Plan National de Gestion des Matières et des Déchets Radioactifs (PNGMDR), de déposer une demande d'autorisation de création avant la fin 2020.

En attendant, c'est Areva-Orano qui entrepose les combustibles au plutonium (MOX) usés qui appartiennent à EDF alors que, dès 2010, l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN) avait formellement identifié le besoin stratégique de disposer de nouvelles capacités d'entreposage à l'horizon 2030... si toutefois les conditions idéales d'exploitation de l'usine de retraitement de La

Hague sont réunies. En effet, dans les dix années à venir, à la moindre perturbation comme celle que nous venons de vivre, les combustibles usés s'accumuleront plus vite que prévu, et le délai de remplissage des piscines existantes s'en trouvera réduit. Autrement dit : on ne prend pas la peine de maîtriser les problématiques présentes, bien au contraire, on laisse traîner la question pourtant chronologiquement prioritaire de l'entreposage des déchets existants. Tandis que, depuis vingt-cinq ans, la nucléocratie s'acharne à nucléariser à grand frais industriels, politiques et policiers, la Meuse, l'Aube et la Haute-Marne, pour y construire un pharaonique tombeau pour des milliers d'années...

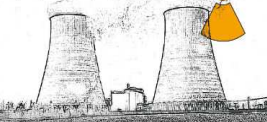
A force de vouloir jouer au jeu dangereux de la globalisation dans la cour des grands, **les dirigeants d'EDF et d'Areva-Orano, avec la totale complicité des gouvernements successifs, ont multiplié les erreurs industrielles et politiques et trahi la nation rayonnante dont ils se sont pourtant toujours faits les hérauts. Les conséquences de multiples affaires de corruption, de dissimulation et d'échecs industriels sont catastrophiques : l'industrie française et la puissance nucléaire qui la soutient sont désormais en état de faillite à la fois économique et technologique.**

Face à la situation particulièrement critique dans laquelle se trouve la filière aval de retraitement et de gestion des matières et des déchets radioactifs, nous appelons donc à nous rejoindre, du 25 au 27 Septembre 2020, à Saint-Amand-en-Puisaye dans la Nièvre, pour fêter, avec la coordination Piscine Nucléaire Stop, l'abandon de cette méga-piscine sur les berges de la Loire, ainsi qu'à poursuivre ensemble **les discussions stratégiques, pour empêcher le maintien du projet à La Hague ou ailleurs**, afin de précipiter l'occlusion de l'industrie nucléaire ! En effet, si celle-ci ne trouve pas rapidement de « parade » au retard pris comme le lui demande l'ASN, elle devra faire face à une fermeture forcée de l'ensemble de ses réacteurs, comme le rappelle fort justement une analyse de l'Association Contre la Radioactivité dans l'Ouest (ACRO) de 2018. **Non à l'atome et à ses déchets, ni à Belleville, ni à La Hague, ni à Bure, ni ailleurs !**

PISCINE NUCLÉAIRE GÉANTE ?

Ni à Belleville, ni à La Hague, ni ailleurs !

FILMS, CONFÉRENCES, DÉBATS, ATELIERS
3 jours pour s'informer, se relayer...



Du 25 au 27 SEPTEMBRE 2020
CHÂTEAU DE ST-AMAND-EN-PUISAYE
(58 310 - Nièvre)

Programme détaillé sur : <https://lebelleville-ni-ailleurs.fr/programme>

Initiative organisée par l'Association Nucléaire Stop, avec le soutien de l'Association Contre la Radioactivité dans l'Ouest (ACRO).

PANIQUE À BURE

Cliquer sur le lien
Panique à Bure



La rumeur courait depuis quelques jours et vient d'être confirmée par l'AFP : l'Andra a déposé, le 3 août, en plein été et en catimini, la demande de déclaration d'utilité publique pour le projet Cigéo d'enfouissement de déchets radioactifs en grande profondeur.

Cette demande est désormais en cours d'instruction par les services de l'État. Le ministre en charge de l'énergie doit se prononcer sur la recevabilité du dossier et plusieurs avis doivent être sollicités sur l'étude d'impact, avant le lancement de l'enquête publique. Au terme de cette procédure, l'État pourrait, d'ici 18 mois à deux ans, déclarer le projet d'utilité publique

Le projet Cigéo ne doit pas être déclaré d'utilité publique ! 11-9-20 S.D.N.

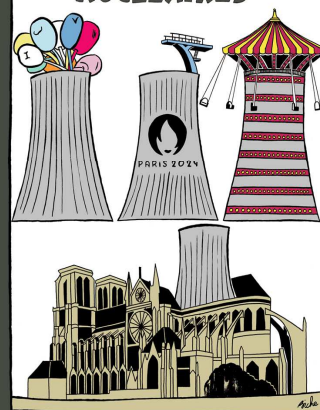
(d'intérêt général). En parallèle, l'Andra devrait également déposer prochainement une demande d'autorisation de création, la délivrance de cette autorisation étant officiellement attendue pour 2025.

Ce dépôt de demande de déclaration d'utilité publique marque une nouvelle étape du projet. Si, au terme du délai, les autorités répondent favorablement à cette demande, l'Andra aura alors le feu vert de l'État pour procéder à des expropriations, seul moyen d'obtenir la maîtrise foncière de l'ensemble des terrains et propriétés concernés par la réalisation du chantier et de toutes les infrastructures qui l'accompagnent (routes, voie ferrée, alimentation électrique, etc.). Des agriculteurs-trices pourraient être chassés de leurs terres, des habitant-es des villages de leur maison de famille. Cette nouvelle étape consoliderait encore l'emprise de l'Andra sur le territoire, apportant une écrasante confirmation du caractère imposé et antidémocratique de ce projet.

Aux côtés des associations, collectifs et militant-es du Grand Est en lutte contre Cigéo, le Réseau "Sortir du nucléaire" réaffirme sa détermination à empêcher ce projet de voir le jour, et sa volonté de soutenir les personnes qui feraient face à une procédure d'expropriation.

Cigéo est un projet inutile et dangereux, présentant de multiples failles de conception, dont le coût, artificiellement minimisé, représenterait un lourd fardeau pour les générations futures. Il serait aberrant de le déclarer « d'utilité publique ». En revanche, une véritable décision d'utilité publique consisterait à arrêter de produire ces déchets radioactifs ingérables !

RECYCLONS NOS CENTRALES NUCLÉAIRES



<https://charliehebdo.fr/2020/07/ecologie/>

Plus blanc, tu meurs...

QUAND ils ont entendu dire qu'il s'agissait d'une blanchisserie, ils ne se sont pas inquiétés. Jusqu'ici, la ZA (zone d'activités) de Suzanne-court était vide. Les premiers lotissements sont à 300 mètres. Et la crèche, le relais d'assistantes maternelles, l'école maternelle, l'école primaire, à moins de 1 km. Il était temps qu'à la sortie de Joinville (Haute-Marne), petite ville de 3 500 habitants, s'installe une belle entreprise...

Puis les riverains ont appris qu'il s'agissait d'une blanchisserie nucléaire. La première du genre en France. Jusqu'ici, tout le linge « faiblement contaminé » des employés du nucléaire (combinaisons, gants, tee-shirts, etc.) était traité en Hollande ou lavé sur place, dans de petites blanchisseries à l'ombre des centrales.

La préfecture pas froissée

Désormais, les 1 200 tonnes par an de linge radioactif seront nettoyées là, pas loin de la Marne, sur un terrain de 19 000 m². La préfète de la Haute-Marne (oui, là où est en train d'être creusée la poubelle nucléaire de Bure) a signé le 8 juin. C'est UniTech Services, filiale d'une boîte américaine du même nom spécialisée dans le service à l'industrie nucléaire, qui va construire, à partir de cet automne, un bâtiment flamboyant neuf équipé de 24 méga-lave-linge surmontés de 11 cheminées d'une douzaine de mètres de hauteur.

Pour laver et rincer 1 kilo de linge, il faut compter 21 litres d'eau. UniTech a prévu de la pomper directement dans

deux puits de captage situés à proximité. Royal... Quant aux 300 m³ d'eau de vidange quotidiens, un tuyau long de 1 km les relarguera dans la Marne. C'est Cabu qui aurait été content : sa ville natale, Châlons-en-Champagne, se trouve à 100 km en aval.

Certes, Jacques Griset, le directeur général d'UniTech, promet qu'« avant d'être rejetée dans la rivière l'eau sera soumise à une double filtration ». Mais il admet aussi que ce procédé laisse passer de 33 à 40 % de la radioactivité... Ce qui n'enchantait guère Francisco Albarras, le maire de Vecqueville, première commune située en aval : « Nos puits de captage sont à 700 mètres des points de rejet de la blanchisserie. »

Joux tant cette blanchisserie, il y aura, en prime, un bâtiment consacré au nettoyage du matériel faiblement radioactif des sites nucléaires (échafaudage, échelles, outillage). Et une zone d'entreposage qui pourra accueillir jusqu'à 79 conteneurs (9 mètres de longueur sur 2,5 de hauteur et de largeur) remplis d'on ne sait pas vraiment quoi (mais contaminés). Docteur en sciences, Bertrand Thuillier, scientifique du cru, a minutieusement étudié le dossier : « D'après leurs propres données, ces deux activités représenteront 81 % de la radioactivité totale du site. » Or, selon Roland Desbordes, le porte-parole de la Criirad, « si on compare avec les rejets liquides de la centrale de Cruas, on s'aperçoit que la blanchisserie rejettera presque deux fois plus de radioéléments cancérogènes et mutagènes de la même nature. La Marne, chargée de diluer la pollution, a un débit

annuel trente fois moins élevé que le Rhône ». La préfecture jure qu'elle fera preuve d'« une vigilance particulière ». Mais vu que c'est UniTech qui va s'autocontrôler... Pas de quoi rassurer, en tout cas, les trois maires, sept associations locales et centaines d'habitants réunis sous la bannière du Collectif contre UniTech. Dont le patron croise les doigts : « Une deuxième entreprise va s'installer à côté de nous : un funérarium. Ce n'est pas de bon augure, je sais. »

Professeur Canardeau

Lutte supplémentaire dans la région de Bure : Haute-Marne, Le tribunal administratif valide l'ouverture d'une blanchisserie nucléaire SCanardEnchaîné du 8-7-20 et 20 Minutes (15-7-2020)

Le « Collectif contre Unitech », regroupant huit associations de protection de l'environnement dont Greenpeace France et le réseau «Sortir du nucléaire», fondait sa demande sur l'insuffisance de l'étude d'impact, s'agissant à la fois des rejets radiologiques dans la rivière Marne ou des conséquences sur la faune aquatique.

« Nous maintenons notre second recours qui conteste, au fond, cette blanchisserie », a réagi auprès de l'AFP Me Samuel Delalande, avocat du « Collectif contre Unitech ». Une ouverture reculée à 2022

Malades de la Thyroïde, une victoire : Merx assigné pour préjudices corporels

Le laboratoire pharmaceutique Merck a reçu une assignation à comparaître devant le Tribunal judiciaire de Toulouse dans l'affaire du Levothyrox.AFP 29-6-2020)

Ce lundi 29 juin, une cinquantaine d'utilisateurs de la nouvelle formule du Levothyrox ont fait parvenir au laboratoire pharmaceutique Merck une assignation à comparaître devant le Tribunal judiciaire de Toulouse. Ils demandent des indemnités pour préjudices corporels et défaut d'information, a indiqué leur avocate.La semaine dernière, plus de 3 000 consommateurs de ce médicament avaient obtenu en appel à Lyon la reconnaissance d'un manque d'information du fabricant allemand Merck, avec une indemnisation de 1 000 euros au titre de

préjudice moral. "Les victimes que je représente ont eu pendant plusieurs mois de graves effets secondaires, certains ont subi beaucoup d'exams, ont dû arrêter de travailler, etc", a affirmé à l'AFP Maître Stella Bisseuil, qui représente des consommateurs n'étant pas partie prenante de la procédure jugée à Lyon.

La nouvelle formule du médicament prescrit contre l'hypothyroïdie, modifiant certains de ses excipients afin d'apporter davantage de stabilité au produit, a été incriminée, entre mars 2017 et avril 2018, par quelque 31 000 patients souffrant de maux de tête, insomnies, vertiges, etc.
<https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/levothyrox-merck-assigne-en-justice-a-toulouse-pour-prejudices-corporels-7800638316>

Arrêt définitif des centrales : France (Fessenheim), Suisse, Allemagne (p.1)....

Mise hors service définitive de la centrale nucléaire de Mühleberg (Suisse-16/9/2020)

Dans le bâtiment du réacteur, les travaux pour le refroidissement indépendant de la piscine de stockage sont achevés. L'autorisation d'exploitation a expiré et la CNM est considérée comme définitivement hors service. BKW peut commencer la désaffectation qui durera quinze ans

La centrale nucléaire de Mühleberg (CNM) est officiellement hors service. BKW communique mercredi matin que les travaux de refroidissement de la piscine de stockage sont terminés. La CNM remplit donc toutes les conditions requises pour le passage à la phase 1 de désaffectation. Ceci a été confirmé par l'autorité de surveillance, l'Inspection fédérale

de la sécurité nucléaire (IFSN), après l'examen des documents soumis et une inspection de la centrale.

Le projet de désaffectation demeure en bonne voie: cette étape a été franchie comme prévu environ neuf mois après l'arrêt définitif de l'exploitation en puissance le 20 décembre 2019.

BKW fait un travail de pionnier avec l'arrêt de la centrale nucléaire de Mühleberg. C'est la première fois qu'un réacteur de puissance est démantelé en Suisse. La désaffectation durera environ quinze ans et devrait s'achever en 2034.

A noter que la pandémie de coronavirus n'a jusqu'à présent eu aucun impact sur le calendrier. Comme toutes les cen-

trales nucléaires en Suisse, la CNM est dotée d'un concept de pandémie et était donc bien préparée à la situation inattendue.<https://www.rjb.ch/rjb/Actualite/Region/20200916-Mise-hors-service-definitive-de-la-centrale-nucleaire-de-Muehleberg.html>



Allemagne, Philippsburg –14-5-20

Une chercheuse du nucléaire trop radioactive ?

LA DÉCISION électrise l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), chargé de prévenir, en France, les accidents atomiques. Le 16 juin, une chercheuse qui travaillait depuis huit ans au laboratoire de recherche en sciences humaines et sociales s'est fait virer pour faute grave. Une première dans ce respectable organisme.

La lettre de licenciement évoque « une insubordination récurrente avec défiance vis-à-vis de [sa] hiérarchie » et « un comportement inadapté ». La virée, Christine Fassert, a saisi les prud'hommes : elle invoque, de son côté, une série de travaux dérangeants réalisés dans le cadre d'un projet franco-japonais, baptisé « Shin-Rai », sur les conséquences sociologiques de l'accident nucléaire de Fukushima.

A partir de décembre 2015, ses rapports avec le patron de son labo se sont dégradés, ce qui a conduit, en septembre 2017, à une mise à pied de 24 heures pour « non-respect des consignes et di-

rectives de [sa] hiérarchie ».

Dans un témoignage écrit destiné aux prud'hommes, l'une de ses partenaires de recherche – une sociologue rattachée à un laboratoire de Sciences-Po Paris – la soutient, dénonçant des pressions du chef direct de Christine Fassert : « Il voulait imposer des changements, voire censurer des mots et des phrases de notre article. » Histoire, ajoute-t-elle, d'écarter les critiques envers la gestion post-accidentelle du gouvernement japonais, et du secteur du nucléaire civil en général », et de « minimiser et relativiser le risque lié à l'exposition aux radiations ».

Labo contre lobby ?

De plus, ajoute la collègue, le responsable du labo l'aurait menacée de bloquer le financement de l'IRSN à Sciences-Po si le duo n'orientait pas ses recherches différemment. En février, un article de Christine Fassert pour la revue « Les Annales des Mines », reprenant de larges extraits du rapport Shin-Rai, est refusé à la demande de sa hiérarchie.

Motif invoqué : « Le choix des extraits et leur mise en lumière semblent mettre en défaut l'expertise institutionnelle par rapport à la contre-expertise. »

Contactée par « Le Canard », la direction de l'IRSN réfute ces accusations : « Ce n'est pas la qualité du travail de la chercheuse qui est en cause, mais bien son compor-

tement. » Solidaire, le physicien David Boilley, membre du comité d'orientation des recherches de l'IRSN et patron de l'Acro (une ONG spécialisée dans la radioprotection), vient de claquer la porte.

Il pense, lui aussi, que l'IRSN n'aime pas les électrons libres ?

Christophe Labbé

(Le canard Enchaîné 23-9-2020) pour nous c'est une lanceuse d'alerte, elle doute !! c'est interdit

Ils se battent aussi contre le nucléaire :

Journées d'études le 2/3/4 octobre 2020 voir leur site



Ci-dessous les extraits du dossier qui expliquent les ennus de la chercheuse de l'IRSN : pour le retour des habitants de Fukushima experts officiels et non institutionnels n'ont pas la même évaluation des risques.

On vous présente ses excuses anticipées pour les éventuels défauts présents dans la traduction des extraits, assurée automatiquement par DeepL.

Ces extraits du projet "Shin-Rai" datent de 2019 et l'IRSN précise "Ce document est la propriété de l'IRSN et ne peut pas être communiqué, reproduit ou utilisé sans son autorisation écrite préalable". Ceci est surprenant et difficilement tolérable puisque ce sont les contribuables français, c'est à dire nous tous, qui finançons les travaux de l'Institut et de ses 1771 employés pour qu'il assure l'information, la sécurité et la protection des populations en matière atomique.

Tout cela nous conduit à penser que l'IRSN reste un digne héritier de ses géniteurs, le SCPRI et l'OPRI, dans leur gestion criminelle de la catastrophe de Tchernobyl... Heureusement qu'il reste des chercheuses et chercheurs courageux.

: https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Installations_nucleaires/Les-accidents-nucleaires/accident-fukushima-2011/fukushima-2019/Documents/IRSN-Report-2019-00178_Shinrai-Research-Project_032019.pdf
Extraits : [...]

4 - SI LE RETOUR EST POSSIBLE OU PAS : UNE CATÉGORISATION DES DÉCISIONS DES HABITANTS [...]
4.8 CONCLUSION

La présentation de six catégories d'habitants, en fonction de leur décision de "revenir ou non" après la levée des OE dans les territoires évacués ou, plus généralement, de leur décision de rester ou de quitter un territoire contaminé, a permis de résumer la diversité des positions des habitants. La question des rayonnements ionisants (les dangers qu'ils présentent - ou non - pour chaque type de catégorie) a toujours été spontanément évoquée lors des entretiens, et constitue un élément central de la prise de décision. C'est aussi une question qui divise beaucoup (Slater, 2015, Kimura, 2016). Les points soulevés montrent que la décision de rentrer ou non implique d'équilibrer toute une série de raisons (disponibilité des infrastructures, retour d'autres villageois, ...), de prendre une décision personnelle et intime, mais que c'est aussi une

façon de répondre aux "pressions" et aux incitations du gouvernement. Dans cette mesure, le retour ou non peut également être considéré comme une décision politique de la part des résidents, qui mobilise leur évaluation générale de la politique gouvernementale post-accidentelle.

5 - ANALYSE SOCIALE DES CONSÉQUENCES DE L'ACCIDENT [...] 5.6.4 CONCLUSION

On peut dire qu'il y avait sans doute des intentions de rassurer de la part des experts de Fukushima après l'accident. Dans certains cas, leurs raisons peuvent être considérées comme moralement acceptables du point de vue d'un collègue à court terme, mais plus contestables à plus long terme (témoignage du professeur Tomonagawith en référence au professeur Yamashita).

Une experte dans un rôle de conseil peut considérer que "rassurer intentionnellement" est inapproprié, dans une réflexion éthique sur sa pratique, et peut présenter son travail comme "non rassurant". **En revanche, un autre expert au Japon a reconnu qu'à l'époque, il avait défini son travail comme consistant à "apaiser" les craintes des gens, mais a reconnu plus tard que ce n'était pas une attitude acceptable, compte tenu de l'incertitude des risques.** On peut donc conclure qu'il existait différents "régimes de prudence" de la part des experts, et que ces régimes étaient évalués par les citoyens dans un cadre éthique, en fonction des conséquences qu'ils connaissaient ou anticipaient. L'exemple de l'Aquila et de ses experts "rassurants" est un cas frappant, où la plupart des habitants ont écouté les experts - à un coût personnel élevé - en raison de la "force de persuasion qui découle de leur autorité scientifique" (290). Le cas est différent à Fukushima, où les experts alternatifs/science alternative se sont suffisamment fait entendre pour contredire l'expertise institutionnelle - sans parler de l'absence d'accord en interne, entre les experts institutionnels, qui a provoqué une agitation dans le domaine public (notamment, la démission du professeur Toshio Kosako) -, ce qui conduit à des attitudes diverses, où les citoyens présentent différentes formes d'engagement selon qu'ils ont

décidé de faire confiance ou non. Mais la confiance a également modifié les comportements, en termes de choix et d'engagement actif, et à Fukushima, cela n'était pas central pour deux types d'habitants : d'abord, les personnes âgées qui voulaient "oublier" les risques radiologiques et profiter de leur vie rurale, en rejetant les principes d'une "culture de la radioprotection" ainsi que les préoccupations des "scientifiques alternatifs" ; et enfin, ceux qui ont choisi ou dû "revenir et s'inquiéter", et dont les témoignages ont attesté d'une sorte de doute sans fin. On peut faire l'hypothèse que, dans ce cas, il y a une tension entre une confiance implicite donnée au côté "prudent" (qui conduit aux inquiétudes sur les risques radiologiques) qui s'oppose au retour. Dans ce cas, la "poussée pour le retour" est ressentie comme un blocage pour "faire confiance à qui vous voulez" (les mots de notre interlocuteur qui a choisi de partir) et agir en conséquence. [...]

6 - SYNTHÈSE : LES LIMITES DE LA POLITIQUE POST-ACCIDENTELLE AU JAPON [...] 6.9 CONCLUSION

Cette section propose d'aborder les conséquences de l'accident de Fukushima, sur la base d'un certain nombre de critiques formulées dans les domaines des sciences politiques et du droit international. **Elle montre qu'une gestion post-accident présente certaines lacunes par rapport aux normes internationales relatives à la protection des victimes de catastrophes.** La catastrophe est également assez particulière dans le sens où **toutes les questions post-catastrophe sont traitées exclusivement par les autorités sur la base des conseils des experts en radioprotection et des institutions liées au nucléaire, et non par les agences qui gèrent régulièrement les catastrophes et aident les victimes.** L'événement d'un accident nucléaire évoque un conflit de légitimités au sein des institutions nationales et internationales, et des régimes internationaux. Un accident nucléaire, une fois qu'il se produit, entraîne des conséquences humaines et environnementales incommensurables, souvent au-delà des frontières, pendant des décennies et des générations, en raison de la contamination

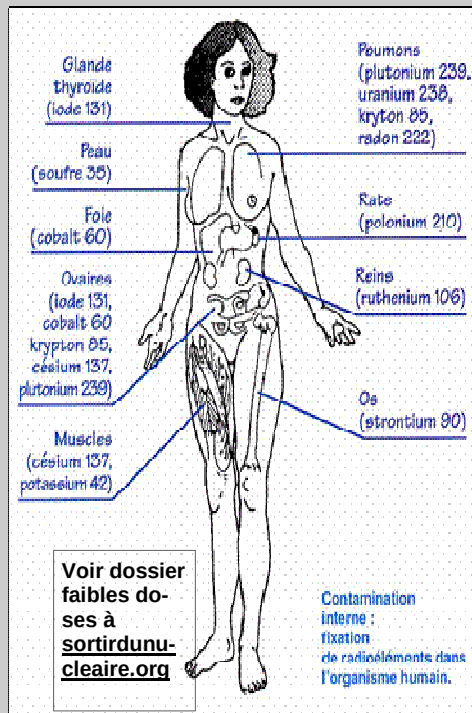
Les faibles doses de radiation provoquent des cancers selon une revue de 26 études scientifiques (13-7- 2020)

L'ACRONique de Fukushima
www.acro.eu.org

L'Institut national du cancer des Etats-Unis vient de dédier un volume entier de son journal scientifique, Journal of the National Cancer Institute Monographs, à l'impact des faibles doses de radiation sur les cancers. Les articles sont en libre accès.

Dans son communiqué, l'Institut souligne : **Après avoir passé au peigne fin les données de 26 études épidémiologiques, les auteurs ont trouvé des preuves évidentes d'un risque excessif de cancer dû à de faibles doses de rayonnements ionisants : 17 des 22 études ont montré un risque de cancers solides et 17 des 20 études ont montré un risque de leucémie.** Les estimations sommaires des risques étaient statistiquement significatives et l'ampleur du risque (par unité de dose) correspondait aux résultats des études des populations exposées à des doses plus élevées.

Une caractéristique nouvelle de l'effort de recherche a été l'utilisation par les chercheurs de techniques épidémiologiques et statistiques pour identifier et évaluer les sources possibles de biais dans les données d'observation, par exemple les facteurs de confusion, les erreurs dans les doses et la classification



erronée des résultats. Après un examen approfondi et systématique, ils ont conclu que la plupart d'entre eux ne souffraient pas de biais majeurs.

Les auteurs ont conclu que même si, pour la plupart, le risque absolu de cancer sera faible, les données renforcent le principe de la radioprotection pour garantir que les doses sont "aussi faibles que raisonnablement possible" (ALARA).

Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour explorer les risques de maladies cardiovasculaires à faibles doses. Les maladies cardiovasculaires étant une maladie très courante, même de faibles risques à faibles doses pourraient avoir des implications importantes pour la radioprotection et la santé publique.

Les 26 études épidémiologiques ont été publiées entre 2006 et 2017 et ont porté sur un total de 91 000 cancers solides et 13 000 leucémies. Les études étaient admissibles si la dose moyenne était inférieure à 100 mGy. Les populations étudiées ont été exposées aux rayonnements environnementaux lors d'accidents, comme Tchernobyl, et aux rayonnements naturels, aux rayonnements médicaux comme les scanners CT et à l'exposition professionnelle, y compris celle des travailleurs du nucléaire et des travailleurs sous rayonnements médicaux. **Ces résultats viennent contredire les affirmations des autorités japonaises qui ne cessent de répéter qu'il n'y a pas d'impact observé en dessous d'une dose de 100 mSv.** Et aussi <https://www.irs.fr/FR/Larecherche/Organisation/Programmes/projet-Inworks/Pages/projet-Inworks.aspx#.Xyk0Vknqqi4>

(suite p.12) radiologique. **Si nous nous concentrons spécifiquement sur la protection et l'assistance aux populations touchées, le régime fondé sur les droits de l'homme et les principes humanitaires devrait être appliqué en plus des mesures spécifiques de protection radiologique, car les conséquences de la catastrophe touchent tous les aspects de notre vie [...]**

8 - CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce rapport vise à présenter les principaux résultats du projet Shinraip concernant les études de cas analysées au cours d'un travail de terrain approfondi, mené au cours de huit missions au Japon, et comprenant plus de 120 entretiens avec différents acteurs. Notre objectif principal était - pour reprendre les mots de Michaël Ferrier parlant de la situation au lendemain de Fukushima - "d'énoncer, et non de dénoncer 365". Un compte rendu complet et détaillé des conséquences de l'accident nucléaire et de sa "gestion" par les autorités permet de rendre compte des nombreux points de vue différents et parfois très opposés sur ce qui s'est passé - et se passe encore - pour les habitants touchés. Une de ses spécificités est d'avoir écouté un certain nombre de personnes qui ont été ou sont encore en charge de la gestion des conséquences de l'accident (médecins, responsables des ministères, maires, ...) afin de comprendre comment ils ont donné un sens à la situation, y compris les enjeux éthiques auxquels ils ont dû faire face. Six catégories d'habitants ont été identifiées par rapport à leur décision de retourner - ou non - dans leur village d'origine après la levée de l'ordre d'évacuation, à savoir

1. "Retourner et résister à une culture de radioprotection" ;
2. "Retour et contrôle/conformité" ;
3. "Retour et doute" ;
4. "Entre le retour et la réinstallation" ;
5. "Ne pas revenir maintenant" ;
6. "Ne reviendra jamais".

Tout en reconnaissant le caractère limité et potentiellement réducteur de toute forme de catégorisation, cette classification nous aide à avoir

une vue panoramique des choix, des sentiments et des jugements qui sous-tendent les décisions prises par la population après un accident nucléaire...

Les maires jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre de la politique définie par le gouvernement au niveau local, ils disposent de marges de manœuvre limitées pour organiser la levée des ordres d'évacuation et le retour des habitants. Tant que des groupes particuliers d'habitants (par exemple : les personnes âgées par rapport aux familles avec de jeunes enfants) ont des intérêts spécifiques et opposés, il devient difficile d'agir au nom de "l'intérêt général". Chacun des maires justifiait ses décisions en exprimant ce qu'il considérait comme le plus important : le droit de rentrer, et éventuellement de mourir dans sa propre maison, ou le droit de "gagner du temps" et de ne pas revenir, pour ceux qui n'étaient pas satisfaits de la vie que leur offrirait leur retour.

L'examen de la question de savoir "qui fait confiance à qui" montre, sans surprise, un profond clivage entre les personnes qui font confiance aux scientifiques et experts "officiels/gouvernementaux" et celles qui font confiance aux scientifiques non liés à des institutions gouvernementales ou nucléaires, ce qui rend "taboue" la question des conséquences des radiations ionisantes sur la santé, en raison des effets de division potentiels que cette question peut avoir sur les communautés.

La communication des risques a été considérée par les autorités comme une solution (pour dissiper la peur des radiations dans la population) alors que les citoyens la considéraient comme une stratégie employée par les autorités. La réflexivité des acteurs en charge des activités de communication illustre comment l'intention de "rassurer" pouvait être analysée de manière (suite p.???) critique par les citoyens et par les experts eux-mêmes, lorsqu'on leur offrait la possibilité de revenir sur leurs actions au moment de l'accident.

L'évaluation des actions du gouvernement japonais rend compte du taux de retour relatif

vement faible et donne un certain nombre de raisons à cela. L'examen du cadre normatif implicite utilisé par le gouvernement japonais pour faire face aux événements du 11 septembre contribue à un processus d'"apprentissage à partir d'un accident". En fait, le cadre implicite du gouvernement japonais a été remis en question à bien des égards par ce qui s'est passé par la suite. Par conséquent, afin de tirer les leçons de ce qui s'est passé à Fukushima, il faut prendre en considération les aspects "invisibles" et profondément enracinés qui ont été effectivement révélés après l'accident. Le choix a été fait de se concentrer sur les trois récits suivants : "attachement aux territoires", "commensurabilité des risques", et "contamination contenue". Dans les discussions actuelles sur la gestion post-accident, ces aspects implicites semblent encore insuffisamment identifiés, et n'ont pas été remis en cause.

Enfin, les frustrations et les colères à l'égard des politiques post-accident se sont transformées en poursuites judiciaires menées par un certain nombre de citoyens contre les autorités. **Au moment de la rédaction du présent rapport, 31 procès collectifs, impliquant 12 000 plaignants parmi les évacués et les résidents touchés, ont été intentés contre TEPCO et le gouvernement dans tout le Japon.** Comme dans d'autres cas de réparation de dommages environnementaux, les aspects symboliques de ces actions, tels que l'exigence d'une reconnaissance sociale et d'un dédommagement, doivent également être pris en compte dans le processus de réparation.

Une opposition de longue date entre les experts et les scientifiques de la sphère nucléaire et les experts non institutionnels qui s'y opposaient a été brusquement "déconfinée" après l'accident nucléaire. Sa combinaison avec un conflit de légitimité - entre les institutions liées au nucléaire comme la CIPR et l'AIEA, et les institutions des Nations unies - ouvre des questions et des défis pour les sphères politiques et scientifiques, ainsi que pour les chercheurs des SHS. **Proposé par M.St A.**

Source : Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire (ACDN) (15-9-20)

Ce mardi 15 septembre 2020, l'armée de l'air française, rebaptisée depuis peu « armée de l'Air et de l'Espace », car on n'arrête pas le progrès du militarisme, se livre une fois de plus à son petit jeu préféré : la partie de poker. Dans le ciel de France – le seul où elle soit autorisée à larguer des bombes atomiques, pour le moment fictives- elle simule une attaque nucléaire avec une quinzaine d'avions, chasseurs et bombardiers Rafale, avion-radar Awacs E3-F, avion ravitailleur, et d'autres avions de chasse postés à terre, censés représenter la défense ennemie.

« Une fois encore, sur ordre de la présidence de la République ou du chef d'état-major des armées, les FAS [Forces Aériennes Stratégiques] mettront en alerte leurs avions sur des bases aériennes dont Avord (...), Istres, Saint-Dizier, Mont-de-Marsan...

« Une fois cette phase de montée en puissance réalisée, les avions décolleront pour converger vers Brest où sont basés les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) de l'île Longue, composante navale de la dissuasion.

« Chasseurs et avions de soutien se rassembleront au large de la pointe bretonne. L'armada traversera ensuite le golfe de Gascogne, transitera au niveau de Biarritz en direction de la Corse, avant de virer à gauche et de se diriger vers leur cible au nord du Massif central. Mais gare à la défense antiaérienne dont les radars flairent le ciel et dont la chasse va traquer les assaillants. » (Ouest-France, 15/09/2020)

Gageons que les bons assaillants (bons, puisque français) parviendront à déjouer la défense des méchants et à leur délivrer une gentille petite frappe nucléaire dite « d'avertissement », préambule à un massacre généralisé.

« Avertissement » des plus gentils puisque lancé avec un missile ASMPA doté d'une ogive de 300 kilotonnes : 20 fois la puissance de la bombe d'Hiroshima qui fit au moins 200 000 morts.

Voilà à quoi s'amusent les FAS, sur ordre élyséen et avec nos impôts. Ce petit jeu, nos stratèges l'appellent « Poker ». Quel humour débordant... malgré un manque total d'imagination ! Ils n'imaginent pas ce que ces bombes infligeront à leurs victimes (il suffirait pourtant qu'ils voient ce qu'elles ont fait aux habitants d'Hiroshima et de Nagasaki) ; ils n'imaginent pas non plus que leur ennemi imaginaire puisse répliquer avec les mêmes armes sur la population française, donc sur nous et même sur eux et leurs familles ; ils n'imaginent pas que leurs scénarios aberrants puissent réellement advenir, leurs « concepts » insensés devenir réalité et provoquer la fin de l'humanité.

Pourtant, une alternative existe, toute simple : **imposer à la France comme à tous les Etats dotés d'armes nucléaires de négocier l'élimination de leurs armes sous un contrôle mutuel et international. C'est ce qui est prévu par l'article 6 du TNP, ce à quoi la France s'est engagée.** C'est ce que veut le peuple français, qui a manifestement plus de bon sens et d'imagination que ses dirigeants.

Reste à savoir ce que veut le Parlement : un Référendum d'Initiative Partagée sur cette question, ou bien la poursuite jusqu'à ce que mort s'ensuive d'une politique illégale, absurde, criminelle et suicidaire ? Il serait temps que députés et sénateurs se réveillent, et qu'ils entendent la volonté des citoyens, qui sont aussi leurs électeurs.

contact@acdn.net pour un referendum d'initiative populaire pour abolir les armes nucléaires en France texte soutenu par 43 députés ou sénateurs (rappel 122 pays ont signé le traité de non prolifération des armes nucléaires, mais pas la France...)

Nouvelles d'Arménie

Erevan désigne comme un « crime contre l'humanité » les menaces de Bakou visant la centrale nucléaire de Metsamor (25-9-2020)

Les menaces de l'Azerbaïdjan visant la centrale nucléaire de Metsamor ne sont rien autre qu'un crime contre l'humanité et devraient recevoir une réponse appropriée de la communauté internationale, a déclaré le ministre arménien des infrastructures et de l'administration territoriale Suren Papikyan, dans un discours prononcé mardi 22 septembre lors de la 64e réunion annuelle de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), en ajoutant que l'Arménie poursuivrait ses efforts pour prévenir de telles menaces à l'avenir. "En ces temps difficiles marqués par la lutte contre le coronavirus, l'Arménie est confrontée à une menace extrêmement dangereuse et sans précédent visant la sécurité de notre pays et de la région entière.

Je parle ici de la menace très réelle d'une frappe de missile sur la centrale nucléaire de Metsamor, qui a été proférée par le représentant d'un Etat voisin de l'Arménie. Plus encore, il a été déclaré que l'objectif d'une telle frappe serait d'infliger des dommages catastrophiques à l'Arménie et à son peuple", a souligné S.Papikyan lors de la réunion de l'AIEA. "Pour la première fois, nous sommes face à une situation dans laquelle la menace à la sécurité de la centrale nucléaire n'émane

pas d'une organisation terroriste, mais d'un Etat par la voix de l'un de ses représentants officiels. Un Etat qui, de plus, se présente devant la communauté internationale comme l'un de ses membres responsables et y est engagé par ses relations internationale au plus haut niveau", a ajouté S. Papikyan. "Il apparaît que la législation internationale et ses instruments n'ont pas pris pleinement en considération l'émergence de telles menaces. Malheureusement, la communauté internationale ne dispose pas des mécanismes concrets à même de prévenir des menaces potentielles visant la sécurité des centrales nucléaires des Etats, et manque des instruments susceptibles d'apporter une réponse efficace aux menaces qui ont déjà été proférées", a conclu S.Papikyan. par Garo Ulubeyan



Comment pouvoir laisser fonctionner des outils dangereux dont les composants essentiels, bien que prévus pour une durée de fonctionnement de 25/30 ans par leurs concepteurs, ont subi un vieillissement accéléré qui a encore fortement réduit ces prévisions ? On a pu voir que ce sont les contraintes terribles **qui règnent dans les centrales nucléaires qui ont diminué cette longévité comme des températures de plus de trois cent degrés ; des pressions jusqu'à 150 fois la pression atmosphérique ; des rayonnements ionisants intenses qui dégradent tout.**

Comme décrit tout au long de ce document, le résultat est :

- la perte d'élasticité de tous les aciers entraînant la menace permanente de leur rupture,

- la dégradation de tous les composants depuis les bétons de gros œuvre jusqu'à la plus petite vis du cœur.

- l'apparition de multiples fissures de toutes formes de toutes dimensions, y compris dans des zones inattendues.

Comment EDF pourrait elle être autorisée à faire fonctionner des réacteurs au-delà de 40 ans quand les industries traditionnelles, y compris la chimie, limitent à 25/30 ans la durée de leur installation afin de bénéficier d'outils de productions rentables et sûrs ? Elles ne sont pourtant pas, contrairement au nucléaire, accablées par des mêmes énormes terribles contraintes précitées.



tions Personne ne peut dire que l'homme ne connaissait pas les effets dévastateurs des radiations sur le vivant puisque ces effets furent mis en évidence dès leur découverte à travers les brûlures qu'ils provoquaient. En 1896, Elihu Thomson, ingénieur américain, a délibérément exposé un de ses doigts aux rayons X et a fourni des observations précises sur les brûlures produites. La même année, Thomas Alva Edison mettait au point une lampe à rayons X lorsqu'il a remarqué que son assistant était si "empoisonné" par les nouveaux rayons que ses cheveux tombaient et que son cuir chevelu était enflammé et s'ulcérait. En 1904, cet assistant, avait développé de graves ulcères sur les mains et les bras, qui sont rapidement devenus cancéreux et ont entraîné sa mort prématurée.⁽¹⁾

Au cours des décennies suivantes, de nombreux chercheurs et médecins ont développé des brûlures et cancers suite à leur irradiation. Plus de 100 d'entre eux sont morts suite à leur exposition aux rayons X.⁽¹⁾

Malgré cette connaissance, au début des années soixante dix le rédacteur fût informé du décès d'un radiologue de Foix qui, ne croyant pas aux effets des rayons X, travaillait sans protection ; Il fût amputé d'une main, ensuite du bras puis mourut rapidement. En 1933, Ernest O. Lawrence et ses collaborateurs ont achevé le premier cyclotron à l'université de Californie à Berkeley. Cet accélérateur de particules était une source importante de neutrons. Lawrence et ses associés exposèrent des rats de laboratoire à des neutrons rapides produits par ce cyclotron et découvrirent que ces rayonnements étaient environ deux fois et demi plus efficaces que les rayons X pour tuer les rats.⁽¹⁾

Le titre de ce paragraphe, s'appuie sur une citation de Théodore Monod qui évoquait la force de frappe : **« La préparation d'un crime est un crime »**. Nous lui empruntons ses mots au sujet du nucléaire civil. En effet la prolongation du fonctionnement de réacteurs, comme nous venons de le voir, obsolètes, aux marges sécurité réduite réduites à néant, la volonté de poursuivre la construction de nouveaux réacteurs avec leurs nouveaux cortèges de déchets éternels que nous laisserons en héritage à nos descendants sans avoir l'ombre d'une solution pour les en protéger... constitue bien un crime : **le nucléaire civil fait partie des constructions humaines qui, par ses rejets chroniques de radioactivité à travers tout son cycle de la mine aux déchets en passant par les centrales de production d'électricité nucléaire, provoque des lésions et mutations aléatoires irréversibles des ADN de toutes les espèces vivantes exposées à ses rejets radiotoxiques à travers le monde entier.**

Des éléments qui témoignent du crime nucléaire

Note : avant d'avoir vu les reportages d'ARTE sur le nucléaire de juillet 2020, notre regretté ami Benoît Potel, lors de la réunion à Lafrançaise le 1^{er} août dernier, trouvait forte la référence au crime nucléaire portée dans ce texte. Voici, pour toutes celles et ceux qui n'ont pas eu la démonstration télévisuelle du crime nucléaire, un petit retour historique.

- 1 - Une connaissance ancienne des effets délétères des radia-

2 - L'expérimentation humaine fait partie intégrante de notre

histoire L'expérimentation humaine fût et reste exercée par des savants honnêtes mais aveuglés par leurs sciences (scientistes), des trop intelligents (terminologie empruntée à Lanza del Vasto) et, espérons le pour une petite part, des fous, des pervers etc... La finalité officielle était souvent de sacrifier - à leur insu - des individus pour en tirer des leçons pour le bénéfice de la collectivité. Le domaine atomique, par ses atteintes aléatoires et irréversibles au patrimoine génétique des espèces vivantes, comme écrit précédemment, constitue sans doute le terrain d'investigation le plus vaste et le plus incontrôlable de tous suite aux échelles gigantesques qu'il met en jeu... même si aujourd'hui des savants jouent à manipuler les gènes dans leurs laboratoires. Agissant ainsi, ils pensent retirer le côté anarchique lié aux impacts et cassures aléatoires des ADN causés par les radiations grâce à la puissance de leur savoir. Malgré sa longue histoire, l'homme ne maîtrise que très peu de choses sur les êtres complexes que nous sommes. Ces dérisoires « savants », aveuglés par leurs prétentions, pensent gérer les effets de leurs tripatouillages de séquences d'ADN pour agir sur tel ou tel élément qui aura des effets prédictibles et bénéfiques sur les êtres finis.

- 3 - Une société dédiée à la promotion de l'atome

Les industriels de l'atome se sont créés un organisme, la Société Française de l'Énergie Nucléaire (Sfen), qui structure et organise la manipulation de la société pour poursuivre leurs affaires. Nous rappelons ici le vieil exemple de la pénétration de toute la société française, universités, écoles, milieux ecclésiastiques... dont les Amis de la

Terre avait été anonymement informés au début des années quatre vingt⁽²⁾. Cette Sfen, comme le Comité Permanent Amiante (CPA), lui aussi rassemblant les professionnels de l'amiante⁽³⁾ utilise pour l'atome l'expérience terrible de ses homologues du tabac⁽⁴⁾. Le problème de toutes ces sociétés créées à grands frais au service de branches industrielles, c'est quand elles s'octroient l'appui de médecins et de chercheurs qui s'affichent au service de la santé alors qu'ils ne servent que la filière atomique et, quelques fois leurs intérêts propres. Le niveau ultime étant atteint quand ils arrivent à introduire et faire perdurer leurs données falsifiées dans les académies de Médecine ou des Sciences : ils font dévier ces organismes de leurs devoirs d'intégrité et de rigueur qui, normalement, ne devraient être dédiés qu'au service du bien de l'humanité puisque l'organisme de surveillance de l'Académie des Sciences se déclare « *réfèrent de nos concitoyens en matière de santé* »⁽⁵⁾. Un des administrateurs le plus zélé de la Sfen, et le plus mis en lumière par l'histoire, fût le **professeur Pellerin**. Il intervint dans tous les médias, et directement à l'oreille de Météo France⁽⁶⁾ : « **A L'ATTENTION DU SCEM-PREVI AINSI QU'A TOUTES DIRECTIONS REGIONALES ET STATION METEOROLOGIQUES. CET AVIS EST A DIFFUSER TOUS LES JOURS JUSQU'AU LUNDI 12 MAI 1986, A LA SUITE DES MESSAGES METEOROLOGIQUES PREEN-REGISTRES SUR REPONDEURS AUTOMATIQUES DESTINES AU PUBLIC** ». Il affirmait que les doses de radioactivité qui balayaient le France suite à la catastrophe de Tchernobyl étaient insignifiantes. Ses missives avaient pour objet : « **Radioactivité ambiante consécutive à l'accident nucléaire russe de Tchernobyl. Mise au point à diffuser auprès des médecins et du public** ». On pouvait y lire entre autres : « **il faudrait imaginer des élévations dix mille à cent mille fois plus importantes pour que commencent à se poser des problèmes significatifs d'hygiène publique. La distance, la dilution atmosphérique excluent une telle évolution dans notre pays** »⁽⁷⁾ Pour parfaire son service à l'atome, c'est ce même professeur Pellerin qui rédigea personnellement l'avis de l'Académie des Sciences⁽⁸⁾ sur l'innocuité du nuage de Tchernobyl malgré les réticences de certains de ses collègues médecins de l'académie. **Sans la plainte de l'association Française des Malades de la Thyroïde et les écoutes téléphoniques diligentées par Mme la Juge Marie-Odile Bertella Geffroy le 22 07 2003 autour du professeur⁽⁹⁾, nous n'aurions sans doute jamais eu connaissance de ses forfaits.** Malgré sa prise en flagrant délit, pour ceux qui croiraient encore à la bonne foi du professeur, voici sa déclaration lors de la réunion « - **Plan d'actions post-accidentelles** – **Compte rendu de la réunion du 24 juillet 1986** » : extrait de la pièce 20047YGYJ⁽¹⁰⁾

Le professeur PELLERIN expose enfin le revirement nettement perceptible de l'attitude des médias sur l'interprétation des conséquences de l'accident de Tchernobyl. Il fait état, notamment, de l'autocritique publique d'un commentateur de TF 1, à la suite d'une plainte adressée par le préfet de la Drôme à la direction de cette chaîne.

Dans ce contexte, il demande instamment aux représentants des administrations centrales et locales de poursuivre leurs efforts visant à ôter aux organisations antinucléaires toute argumentation tendancieuse ou malveillante à l'égard des programmes visant à l'indépendance énergétique de la France.

Pierre Pellerin signe ici sa vassalisation à l'énergie nucléaire plus qu'à la santé publique... même si 34 ans plus tard nombre de personnes en sont encore, comme lui, à croire au mythe de l'indépendance énergétique de la France grâce au nucléaire. Pourtant, le passage du nuage radioactif qui a balayé la France est attesté par les données des balises des centrales nucléaires en activité en 1986(11). Aujourd'hui encore les mesures d'acti-

té dans les sols français montrent la présence de césium 137 dont l'activité n'a décréu d'environ que de moitié depuis la catastrophe de Tchernobyl. On retrouve également les données sur ces contaminations environnementales autour des centrales nucléaires dans les rapports annuels établis par EDF : l'électricien se dédouane régulièrement de la présence de radioéléments dans l'environnement des centrales via ces sources issues des catastrophes nucléaires. Voici un extrait du rapport annuel d'EDF pour la centrale de Golfech en 2004 : « Le césium 137, autour des CNPE français, a été systématiquement détecté dans les échantillons de sol et la quasi-totalité des bio indicateurs (mousses dites bryophytes et les lichens) ». Le rapport d'EDF établit la responsabilité de Tchernobyl pour la présence de ce césium. Les tirs atmosphériques de bombes atomiques étaient également désignés comme coupables de la contamination des sols. Depuis 2011, les rapports annuels d'EDF évoquent la possible responsabilité de la catastrophe de Fukushima dans pollution radioactive des sols. Voici un exemple extrait du rapport annuel d'EDF de 2014 pour la centrale de Golfech : « les observations qui indiquent la présence de **137Cs en 2012 est liée essentiellement à la rémanence de retombées de Tchernobyl, des « essais » d'armes nucléaires et « probablement » de l'apport récent de celles de l'accident de Fukushima** ». La centrale atomique reste toujours « clean » pour EDF ?

- **4 - Une multitude d'études épidémiologiques truquées produites au service de l'atome**
- **5 - Des normes d'expositions aux radiations adaptées aux besoins de l'industrie nucléaire**

(voir site rcsrgb.fr et stopgolfech.org article complet) et p. 12 et 13 thèmes similaires.

6 -Des actes criminels délibérément perpétrés par les acteurs de « l'aventure atomique »
- **Autour de la bombe atomique** Bien que les tenants de « l'aventure nucléaire » aient toujours nié et nient encore les liens entre les branches nucléaires civiles, militaires et médicales de l'atome, l'histoire est jalonnée de faits historiques attestant de cette consanguinité. Nous allons donc faire un survol d'actes criminels liés à cette histoire. En matière militaire, le summum est sans nul doute atteint avec le projet « Manhattan » de fabrication de la bombe atomique américaine. En 1942, le physicien américain d'origine hongroise, Edward Teller a effectué quelques calculs et a conclu qu'une bombe atomique pourrait créer suffisamment de chaleur pour enflammer l'atmosphère et les océans, provoquant un brasier mondial et la fin du monde. Oppenheimer, le responsable scientifique du projet Manhattan, a parlé des chiffres de Teller au physicien Arthur Compton, le vieil homme aurait réagi avec horreur. "Ce serait la catastrophe ultime !" et il avait rajouté : "**Mieux vaut accepter l'esclavage des nazis que courir le risque de tirer le rideau final sur l'humanité** !"

En 1945 Truman, à peine élu président des États-Unis, interroge les scientifiques du projet secret Manhattan qui mettent en œuvre la fabrication de la bombe atomique : il leur demande s'il y a un risque de détruire la planète... alors que la réponse fût positive, Truman ordonna le tir : ce sont les écrits du

président, dix ans après ses forfaits d'Hiroshima et Nagasaki, qui le démontrent. Toujours dans cet ordre d'idée, il confiera qu'un des scientifiques travaillant au projet, Stimson, avait exprimé avec gravité son incertitude quant à l'utilisation éventuelle de la bombe par les États-Unis : il craignait qu'elle soit si puissante qu'elle puisse détruire le monde entier. Truman a admis qu'en écoutant Stimson et Groves, un autre dirigeant du programme Manhattan, et en lisant le

le mémorandum d'accompagnement de Groves, il a ressenti la même peur⁽¹⁸⁾.

- **Une multitude d'expérimentations humaines criminelles eurent lieu à travers le monde.** Nous qualifierons de cobayes ces enfants, femmes et hommes testés puisque aucun d'entre eux n'a évidemment pu fournir son « consentement libre et éclairé ».

- **des expérimentations réalisées sur des civils et des militaires**

- Parallèlement au programme de la bombe atomique, des expérimentations ont été réalisées sur des civils et des militaires qui furent placés dans les champs de tirs atomiques atmosphériques afin d'étudier l'impact que ces tirs et leurs retombées avaient sur eux. En ex-union soviétique, environ un million de personnes dans un rayon de 160 km, furent exposés à un tir de 20 kilotonnes à 350 m d'altitude réalisé par l'armée en septembre 1954. Sur les terrains brûlants de radioactivité de ce tir 45 000 soldats firent ensuite des exercices imposés⁽¹⁹⁾. La France en fit de même en Algérie à partir de 1960 puis en Polynésie de 1966 à 1974 à travers des tirs atomiques atmosphériques⁽²⁰⁾. Les États-Unis pour leur part, après avoir testé les effets sur l'homme de la bombe à fission au Japon, testèrent ceux de la bombe à fusion sur la population de Rongelap le 1^{er} mars 1954 ()

- **des expérimentations civiles criminelles** - Dans l'état du Tennessee, furent administrées des pilules radioactives à **700 femmes enceintes exposant leurs fœtus à des doses trente fois supérieures à la « normale »**. Des injections directes de radioactivité à travers des piqûres furent même réalisées aux États-Unis sur des hommes et des femmes en toute connaissance de cause. Le mensuel La Recherche précisait que " **les documents mis à jour par la commission d'enquête révèlent un état d'esprit très voisin de celui des médecins nazis** ".⁽²²⁾ C'est l'ouverture américaine de dossiers qui a permis ces révélations alors que les autres états nucléaires au monde montrent toujours peu d'empressement à ouvrir les leurs.

- **La très sale affaire des enfants séfarades irradiés de la teigne** - un documentaire de 2004 retrace l'histoire de ce crime sous le titre « Teigne et radiations » de Barry Chamish : ce fût le pire des secrets maintenus par les fondateurs du parti travailliste israélien. « En 1951, le directeur général du ministère israélien de la Santé, le Dr. Chaïm Sheba, a pris l'avion pour l'Amérique, d'où il a ramené sept appareils de radiographie (à rayons X), que l'armée américaine lui avait cédés. Ces appareils de radiographie furent utilisés pour une expérience nucléaire massive, une génération complète de jeunes Séfarades étant utilisés en guise de cobayes. Chaque enfant séfarade allait recevoir 35 000 fois la dose maximale de rayons X, dans la tête. A cette fin, le gouvernement américain versa annuellement au gouvernement israélien 300 millions de livres israéliennes. Les fonds versés par les Américains correspon- draient, de nos jours, à deux milliards de dollars. Afin de circonvenir les parents des victimes, les enfants furent em- menés en « voyage scolaire », et on dira plus tard à ces parents que les rayons X étaient un traitement contre une épidémie de teigne. **6 000 des enfants cobayes décédèrent peu après leur irra- diation. Beaucoup de survivants développèrent des cancers qui emportèrent des milliers d'entre eux au fil des ans. Ils conti- nuent à mourir actuellement.** Durant leurs années d'interminable agonie, les victimes souffrirent d' affections telles que l'épilepsie, l'amnésie, la maladie d'Alzheimer, des céphalées chroniques et des psychoses. Voilà, dit très froidement, quel est le sujet de ce docu- mentaire. Voir les victimes, à l'écran, c'est bien autre chose. ».⁽²³⁾ En 1984 paraîtra une étude⁽²⁴⁾ qui suivra environ 2 200 enfants parmi ceux ayant reçu un traitement radiologique dit « contre la teigne du cuir chevelu (tinea capitis) » dans les années 1940 et 1950. Le groupe de référence sera constitué de 1 400 enfants traités sans rayons X. Il ont été suivis par questionnaires, via des courriers, pen- dant une moyenne de 26 ans, depuis le traitement afin d'évaluer

l'incidence du cancer de la peau. L'étude montrera que le risque relatif de cancer de la peau est observé six fois plus élevé dans le groupe irradié par rapport à celui de référence.

7 - L'arrêt du fonctionnement des réacteurs atomiques

Cet arrêt de la filière atomique ne pèse rien par rapport à la menace de dispersion massive, vaste et soudaine de radioéléments suite à une catastrophe atomique : comme déjà noté en introduction, en 1979, Three Mile Island fût le siège d'un des premiers accidents atomiques avec fusion du cœur sans que la cuve, qui était neuve, ne se rompe. L'accident a coûté aux États-Unis la bagatelle du prix de construction de tout leur parc nucléaire, juste pour l'assainisse- ment de la centrale d'Harrisburg et la « mise à niveau » de tous les réacteurs américains suite au « retour d'expérience » de l'accident. Pour la catastrophe de Tchernobyl, le coût pour l'ex-Union Soviétique, a été évalué à 3 fois la totalité des bénéfices commerciaux enregistrés par l'exploitation de toutes les centrales nucléaires so- viétiques entre 1954 et 1990, soit 36 ans.⁽²⁵⁾ Bien que cela soit im- possible, en supposant que le nucléaire arrive à produire une élec- tricité de manière permanente, jamais cette production ne dégagera assez de bénéfices tirés de la vente de cette électricité pour régler le montant de la facture humaine, technique et environnementale des catastrophes. Si on rajoute les coûts de la catastrophe de Fu- kushima, la facture déjà payée et celle à venir ont définitivement enterré financièrement « l'aventure » atomique civile : Même loin d'être exhaustif, de tout ce qui précède, **toute personne qui contri- bue consciemment à la poursuite et au développement de l'ato- me civil et militaire devient, de fait, un acteur de la continuation et de la préparation d'un nouveau crime contre l'humanité...** en consé- quence, nous avons tous l'impératif devoir de mettre cet acteur au pied du mur de sa responsabilité. Des suicides de responsables de la chaîne atomique en ex-Union Soviétique ou au Japon, suite à la perception de leur responsabilité dans les terribles dégâts qu'ils ont participé à commettre, ne réparerons rien du monstrueux préjudice causé à l'humanité.

9- Petit tour des responsables de la continuation du crime nucléaire

Au sommet de la pyramide des responsables et coupables du rafistolage intensif et de la volonté de création de nouveaux ré- acteurs atomiques on pourrait placer les industriels : ce sont ceux des forges, des mines, des turbines... En France, le pro- gramme nucléaire, mis en place sans débat démocratique, est le fait d'industriels qui ont placé, en 1974, Valéry Giscard d'Es- tain, énarque passé par Polytechnique, à la présidence de la République française⁽¹⁾. Il ne faut pas occulter une partie modes- tes des militaires que la dissuasion nucléaire fait encore rêver. Quarante trois ans plus tard, nous vivons une situation qui rap- pelle singulièrement cette époque mais en plus fastueux enco- re : « La finance et l'industrie ont consacré gracieusement l'équi- valent de dizaines de millions d'euros pour la promotion d'E. Macron, sommes qui ne figurent dans aucun compte de la cam- pagne présidentielle. Ce cadeau comprend de nombreux publi- rédactionnels, de reportages glamour en couvertures de jour- naux à papier glacé et de nombreux articles dans des revues sectorielles (finance, économie, investissement, géo-politique, etc...) favorables au candidat. On compte près de 10 000 arti- cles. Dévouement ultime totalement désintéressé, Bernard Ar- naud qui ne l'avait jamais fait auparavant, a rédigé une tribune dans son journal Les Échos pour aider Macron contre Marine Le Pen. » (Hubert C et ⁽²⁾) Avec E. Philippe comme premier minis- tre, ancien dirigeant d'Areva, l'histoire de la prolongation du nu- cléaire français est scellée. Sur cet étage politique, nous trou- vons l'Assemblée Nationale et le Sénat qui avaient été « oubliés » dans la course à l'atome civil dans les années soixante dix et qui, aujourd'hui, affichent une servitude quasi totale à l'atome.

voir sites rcsrgb.fr et stopgolfech.org article complet de Marc St Aroman

Nucléaire masqué : production d'hydrogène = petits réacteurs nucléaires

Nucléaire dans le plan de relance : l'argent public ne doit pas servir à pérenniser une filière dangereuse et polluante ! (Communiqué du 3 septembre 2020)

En accordant 470 millions d'euros au nucléaire dans le plan de relance, l'État a franchi une ligne rouge. L'argent public ne doit pas servir à pérenniser une filière dangereuse, polluante et productrice de déchets ingérables - et qui accapare d'ailleurs déjà une grande partie des crédits de recherche dédiés à l'énergie.

Les "petits réacteurs modulaires" évoqués dans le plan sont une chimère sans avenir, mise en avant uniquement pour entretenir un horizon pour une filière en bout de course (notamment à l'exportation). De plus, leur développement aboutirait à multiplier les sites à risque, une perspective intolérable dans un monde géopolitiquement instable, et irait de pair avec la poursuite de la production de déchets. Récemment nommée Ministre de la transition écologique et solidaire, Barbara Pompili « assume totalement » son soutien à des projets aussi absurdes. Record battu de rapidité d'avalage de couleuvre ?

Présenter ce projet comme bénéfique pour le climat relève de la supercherie. Alors que l'urgence climatique impose de réduire nos émissions dès maintenant, il faudrait attendre des décen-

nies que ces petits réacteurs soient mis au point puis sortent de terre pour produire leur électricité soit-disant "décarbonée" ; sans compter que la perte de compétence et les fraudes endémiques au sein de la filière nucléaire promettent leur lot de malfaçons, de scandales et surcoûts !

Ce n'est certainement pas avec ces quelques centaines de millions d'euros que la filière nucléaire fera face aux coûts vertigineux du renouvellement du parc, ni au renouvellement de ses compétences. Mais il est inacceptable de jeter ainsi l'argent public par les fenêtres alors que de véritables secteurs d'avenir (rénovation des bâtiments, économies d'énergie dans tous les domaines, initiatives citoyennes collectives de production d'énergie renouvelable, éducation et formation sur l'énergie...) en ont cruellement besoin, et que les services publics sont en souffrance.

Enfin, la production massive d'hydrogène ne doit pas être utilisée comme un moyen de légitimer le nucléaire. Outre le faible rendement d'un processus aboutissant à générer de l'hydrogène à partir d'électricité nucléaire, serait grotesque de qualifier de "vert" un gaz qui aurait nécessité l'utilisation d'une électricité productrice de déchets radioactifs. Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23 **SORTIRDUNUCLEAIRE.ORG**

En Europe, les énergies renouvelables, première source d'électricité au premier semestre

Pour la première fois, les Européens ont produit plus d'électricité d'origine renouvelable que d'électricité issue de combustibles fossiles, relève une analyse publiée mercredi.

C'est une première fois encourageante en matière de développement durable. Les Européens ont produit au premier semestre 2020 plus d'électricité d'origine renouvelable que d'électricité issue de combustibles fossiles, relève une analyse du centre de réflexion Ember publiée mercredi 22 juillet. Il s'agit d'une première, souligne l'organisme spécialiste de la transition énergétique, qui se base sur les données des gestionnaires de réseaux électriques nationaux, réunis au sein de l'association européenne Entsoe.

Sur l'ensemble des 27 pays de l'Union européenne, les énergies renouvelables ont généré 40 % de l'électricité au premier semestre, et les combustibles fossiles 34 %, sous l'effet combiné de la montée du solaire et de l'éolien et du recul de la demande. Les émissions de CO2 du secteur de l'électricité ont de ce fait reculé de 23 %.

Les énergies renouvelables ont vu leur production croître de 11 % par rapport au premier semestre de 2019 : + 11 % pour l'éolien, + 16 % pour le solaire. Des chiffres rendus possibles par la mise en service d'installations nouvelles et des conditions climatiques favorables, ajoute Ember.

Eolien et solaire ont ainsi généré 21 % de l'électricité européenne, un niveau inédit : 64 % au Danemark, 49 % en Irlande, 42 % en Allemagne. Les barrages hydroélectriques en ont

fourni 13 %, soit 12 % de plus par rapport à la même période l'an dernier. Le reste, c'est-à-dire 6 %, est venu des bioénergies – dont une petite portion de biomasse bois pour remplacer le charbon dans les centrales.

« Moment symbolique »

Le charbon dans le même temps a subi une chute de 32 %, générant 12 % de l'électricité européenne, une proportion deux fois moindre qu'il y a cinq ans. Selon Ember, le charbon allemand a connu le recul le plus marqué, avec une production à - 39 %. Pour la première fois, l'Allemagne a produit moins d'électricité issue de centrales à charbon que la Pologne, note l'analyse.

Celle-ci produit ainsi désormais autant d'électricité issue du charbon que 25 pays européens réunis, a calculé Ember, qui souligne l'importance de la Pologne si l'Europe veut pouvoir atteindre la neutralité carbone.

« Nous sommes à un moment symbolique pour le secteur électrique européen », estime Dave Jones, expert chez Ember, pour qui « il existe une issue claire pour des pays comme la Pologne ou la République tchèque, aux prises avec les questions de sortie du charbon », grâce au nouveau Green Deal européen et au Fonds pour la transition juste. Source : Le Monde/AFP > <https://www.lemonde.fr/planete/>

(Et aussi) ..Poids lourds (6% du CO2 dans l'UE) : le bio-GNL s'affirme comme une piste crédible (si vrai bio-méthane ndlr) <https://lenergeek.com/2020/09/08/poids-lourds-biognl/>

Les articles qui vous ont échappé : La France prépare une nouvelle recette verte : les armes nucléaires et l'hydrogène <https://news-24.fr/la-france-prepare-une-nouvelle-recette-verte-les-armes-nucleaires-et-lhydrogene/>

« Échec opérationnel » et « dérive des coûts » : la gestion de l'EPR, réacteur nucléaire de troisième génération, décrite par la Cour de comptes Selon les calculs des magistrats, le coût total du chantier du réacteur de Flamanville, s'élève à **19,1 milliards d'euros**, et non 12,4 milliards, comme annoncé par EDF. (3 milliards prévus au départ) Source : Le Monde https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/07/09/nucleaire-la-cour-des-comptes-ereinte-l-epr_6045707_3234.html

La France fait déjà fonctionner ses centrales à charbon (18-9-20) : Faute de production d'électricité nucléaire et éolienne suffisante, l'Hexagone a commencé à faire tourner ses centrales à charbon ces dernières semaines. En cause : le manque de vent et de nouvelles

avaries techniques chez EDF, qui pâtit par ailleurs d'un encombrement d'opérations de maintenance et d'un décalage de son planning de travaux lié au Covid-19. **De nouvelles avaries techniques** En cause : la très faible disponibilité du parc de réacteurs nucléaires d'EDF. **Sur ses 56 réacteurs, 24 sont actuellement à l'arrêt.** Les causes sont multiples, et dépassent largement la fermeture de Fessenheim. A Chooz (Ardennes), les deux réacteurs d'EDF sont maintenus à l'arrêt à cause de leur impact potentiel sur le débit de la Meuse, déjà limité du fait de la météo. A Cattenom, à Penly, à Blayais, à Flamanville, au Bugey et à Paluel, **les programmes de maintenance ont été prolongés sur un ou plusieurs réacteurs à cause de nouvelles avaries techniques.** Enfin, deux réacteurs sont visés par des mesures d'économies de combustibles destinées à faire face à un hiver tendu du fait du décalage des travaux de maintenance en pleine crise sanitaire. Source : Les Echos (18/9/2020)

APPEL A LA MOBILISATION GÉNÉRALE, " Résistance à la deuxième vague d'invasion de la France par des réacteurs atomiques » dit Marc

L'hydrogène produit avec du nucléaire est-il vert ?

De nombreux secteurs industriels utilisent un hydrogène d'origine fossile, obtenu avec des procédés fortement émetteurs de gaz à effet de serre. Un hydrogène « propre » peut être produit par électrolyse, à condition que la source d'électricité soit faiblement carbonée. L'utilisation de l'énergie nucléaire pour cette production est contestée par certains défenseurs de l'environnement.

1) « Le nucléaire présente des atouts techniques »

Jean-Pierre Ponsard, directeur de recherche émérite au CNRS et responsable scientifique de la chaire Énergie et Prospérité auprès de la Fondation du Risque.

Avec le plan hydrogène de 7 milliards d'euros présenté mardi 8 septembre par le gouvernement, nous changeons incontestablement d'échelle par rapport au plan Hulot de 2018. La France fait le choix de la production d'hydrogène par électrolyse. L'autre méthode consiste à partir du méthane et à stocker le CO₂ émis lors de la transformation, ce qui donne ce que l'on appelle

ve pour s'opposer au développement de l'éolien, que ce soit en mer ou sur terre. Les problèmes ne sont pas seulement techniques, ils dépendent aussi de l'acceptabilité sociale des projets par les communautés concernées (pour lui pas de problème d'acceptabilité sociale autour du nucléaire....mais juste autour de l'éolien)

2) « Non, l'hydrogène doit être produit à partir des renouvelables » Célia Gautier, responsable climat et énergie à la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme (FNH).

En lui-même, l'hydrogène n'est ni « propre », ni « sale », cela dépend de la manière dont il est produit. À l'heure actuelle, 95 % de l'hydrogène fabriqué dans le monde l'est à partir d'énergies fossiles, charbon, gaz ou pétrole. En France, il est principalement utilisé dans l'industrie, et représente de 2 % à 3 % de nos émissions de gaz à effet de serre. **L'enjeu est de décarboner sa production, donc de le produire à partir d'énergies renouvelables – solaire, éolien, etc. – pour pouvoir utiliser tout son potentiel dans la transition écologique.**

À cet égard, le glissement sémantique d'« hydrogène renouvelable » à « hydrogène vert » – l'expression utilisée par le

gouvernement – est dangereux. Car l'hydrogène produit à partir du nucléaire n'a rien d'écologique. Certes, celui-ci n'émet pas de gaz à effet de serre ; mais investir massivement dans un plan à 7 milliards d'euros en s'appuyant sur cette source d'énergie serait une grave erreur.

D'une part, on ne sait toujours pas traiter les déchets radioactifs. Non seulement le centre de stockage Cigéo (1) n'est pas dimensionné pour les résidus de potentiels EPR, mais les

déchets enfouis en profondeur restent dangereux durant des dizaines de milliers d'années. **Le risque serait donc de s'enfermer dans un système énergétique dont on ne maîtrise pas toute la chaîne, sans parler des enjeux majeurs de sûreté et... des coûts, en augmentation constante.** Il n'est pas étonnant que la plupart des pays se détournent du nucléaire, à mesure que les énergies renouvelables deviennent compétitives.

D'autre part, avec un tel hydrogène, on serait aux antipodes de la transition écologique. C'est un point clé : la production de cette énergie ne doit pas s'appuyer sur un système de production électrique centralisé comme l'est le nucléaire. Il faut au contraire installer des électrolyseurs sur tout le territoire, de façon décentralisée, près des sources d'énergies renouvelables et des futurs usages de l'hydrogène – industrie, poids lourds, bus, train, etc. Cela permettra non seulement de limiter les coûts de transport, mais de stocker les surplus d'énergie solaire et éolienne grâce au H₂. Autrement dit, de promouvoir le système énergétique de demain – je rappelle que le plan de relance entend préparer la France de 2030.

Avec ce débat, on voit bien que les acteurs du nucléaire font tout pour trouver des débouchés à une filière en crise, dont les coûts deviennent incontrôlables – 19 milliards d'euros pour l'EPR de Flamanville, contre 3 milliards initialement prévus, rappelle la Cour des comptes... Ne tombons pas dans ce piège. L'hydrogène ne sera un puissant vecteur de la transition écologique que s'il s'inscrit dans un scénario d'économies d'énergie et de développement des renouvelables. recueilli par Mathieu Laurent et Marine Lamoureux,

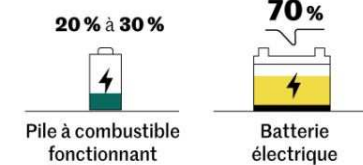
le 08/09/2020 Source : La Croix <https://www.la-croix.com/Debats/Lhydrogene-produit-nucleaire-est-vert-2020-09-08-1201112911>

Une énergie encombrante



Trop faible rendement pour certains usages

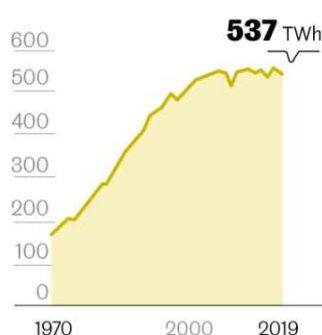
Part de l'énergie électrique conservée en fin de chaîne d'usage, en %



Le faible rendement de l'hydrogène le disqualifie pour certains projets. Mais il est complémentaire de la batterie pour les systèmes où la construction d'une infrastructure de recharge n'est pas viable.

Une stratégie électrique à réviser ?

Production nette d'électricité, en térawattheure (TWh)



L'emploi massif d'hydrogène conduirait à augmenter drastiquement la production d'électricité, ce qui va à l'encontre de la politique menée ces dernières années.

Source : Le Monde <https://www.lemonde.fr/economie/article/2020/09/27/l-hydrogene-57>

Infographie : Maxime Mainguet, Marianne Pasquier

Sources : IEA, Ifpen, RTE, Ademe, ministère de la transition écologique et solidaire, Le Monde

l'« hydrogène bleu ».(...) Avec l'électrolyse, la première problématique est celle d'un coût élevé, qui peut être un handicap sérieux pour les usages industriels. **La deuxième question posée par ce choix est celle de la source de l'électricité utilisée. Il n'est pas exclu que le plan apparaisse comme une opportunité pour mettre en œuvre une complémentarité entre le nucléaire et la production d'hydrogène décarboné.** Les objectifs du plan pourraient nourrir les arguments en faveur d'un maintien du parc nucléaire.

Sur le plan purement technique, le nucléaire présente l'avantage de fournir un flux d'électricité permanent, alors que les éoliennes ou le photovoltaïque produisent de l'énergie de manière intermittente. De plus, il est possible de réguler la production d'une centrale nucléaire, ce qui permettrait de fournir de l'électricité aux électrolyseurs avec les capacités existantes, sans avoir besoin de réinvestir dans le réseau de production d'électricité. Nous pourrions très facilement satisfaire la demande d'électricité destinée à la production d'hydrogène, sans remettre en cause le système de production électrique.(..) Il existe ensuite un débat plus politique sur le caractère écologique ou non du nucléaire, dans lequel je préfère rester très prudent. Je constate que les positions sur ce sujet sont crispées à un point tel qu'il est désormais impossible d'aborder le sujet dans un débat public. Barbara Pompili a évoqué la perspective d'un « débat citoyen », mais j'ai peur que celui-ci dégénère. La question de notre capacité à surveiller et traiter les déchets reste la plus critique, la sécurité des centrales étant moins débattue (!!!ndlr). Il est vrai que le nucléaire nécessite un niveau de compétences techniques et de coordination entre métiers que nous avons un peu perdu, comme l'illustrent les problèmes de l'EPR. Nous pouvons sans doute nous donner les moyens de retrouver ce niveau.

Pour fournir l'énergie requise par la production d'hydrogène, on peut aussi penser au développement des énergies renouvelables. J'observe simplement qu'une partie des écologistes, paradoxalement, s'acti-

La France veut se doter de petits réacteurs nucléaires

L'objectif est de construire d'ici à 2030 un petit prototype de 300 MW, à l'architecture simplifiée.(..) (J-CI Bourbon –La Croix– 8-9-20) La France n'en a pas fini avec le nucléaire et de nouveaux projets sortent des cartons. Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement a décidé de consacrer une enveloppe de 470 millions d'euros à l'industrie nucléaire, dont 100 millions pour aider en fonds propres les PME. Il prévoit également 200 millions pour financer la formation et les montées en compétence.

Alimenter une ville en électricité

Surtout, le plan prévoit d'injecter 170 millions d'euros dans la réalisation d'un prototype de petit réacteur nucléaire (SMR, pour « small modular reactor ») de 300 MW, appelé Nuward. Il pourrait voir le jour à l'horizon 2030. Cela représente une nette accélération en termes de financement. Jusqu'alors, le projet avait été doté de seulement 20 millions, dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir (PIA).

« Les SMR peuvent représenter une filière d'avenir par rapport aux grosses centrales et une opportunité dans les 10 à 20 ans qui viennent pour alimenter une ville en électricité. La France veut se positionner comme un des acteurs mondiaux », explique-on au ministère de la transition écologique, lors de la présentation du plan de relance.

Un consortium a déjà été créé l'an dernier, réunissant EDF, le CEA, Naval Group et TechnicAtome. Dirigé par Loïc Rocard, le fils de l'ancien premier ministre, il travaille notamment sur la propulsion des sous-marins nucléaires.

Un fonctionnement très simplifié

Pour les promoteurs de la filière, ces petits réacteurs ont l'avantage de disposer d'une architecture très simplifiée et d'être dotés d'une sécurité passive, qui arrête automatiquement l'installation en cas de dysfonctionnement. Il serait plus facile à construire que les grosses structures avec un génie civil très réduit. L'enceinte du projet de SMR français ne ferait, par exemple, que 16 mètres de haut, contre 60 mètres pour l'EPR, dont la puissance est de 1650 MW. Une partie des composants seraient également assemblés directement en usine, ce qui réduit fortement les coûts. Le caractère modulaire permet égale-

ment d'ajouter des réacteurs les uns aux autres, en fonction des besoins. L'objectif est d'être au plus près des lieux de consommation, notamment les régions très isolées, mal raccordées et utilisant des centrales thermiques. Des SMR pourraient également alimenter des usines de dessalement d'eau de mer et surtout pallier à l'intermittence des renouvelables en fournissant une énergie décarbonée et **pilotable (et la fabrication d'hydrogène voir p.15 ndlr)** De leur côté, les opposants à l'atome insistent sur la dissémination du risque nucléaire.

Un petit réacteur fonctionne déjà en Russie

Ces petits réacteurs nucléaires ne sont pas de la science-fiction et de nombreux pays travaillent sur le sujet, comme la Chine, la Corée du Sud ou encore le Canada. Au total, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) recense une cinquantaine de projets dans le monde. « La France est dans la course, mais pas dans le peloton de tête », décrypte un bon connaisseur du secteur. Visiblement, le but affiché est d'accélérer.

Les deux pays les plus avancés sont la Russie et les États-Unis. En mai dernier, le constructeur russe Rosatom a ainsi mis en service en Sibérie orientale la première centrale nucléaire flottante du monde, avec deux réacteurs de 35 MW chacun, installée sur un bateau de 144 mètres de long et 30 mètres de large. Elle alimente en électricité la ville de Chaun-Bilibino, dans le district autonome de Tchoukotka. Aux États-Unis, Nuscale a obtenu, fin août, l'approbation de l'Autorité de sûreté américaine (NRC) pour le design de son petit réacteur de 60 MW. C'est la dernière étape avant sa construction. (..) Son coût de construction est évalué à 3 milliards de dollars (2,5 milliards d'euros).

<https://www.la-croix.com/Economie/France-veut-doter-petits-reacteurs-nucleaires-2020-09-08-1201112809>

Voir aussi P.19

HERVÉ KEMPF

Que crève le capitalisme

CE SERA LUI OU NOUS

SEUIL

"La catastrophe écologique est enclenchée, la crise du coronavirus a fracturé le monde entier. Un responsable : le capitalisme. En saccageant le service public de la santé, il a transformé un épisode grave mais gérable en désastre. En poursuivant la destruction des écosystèmes, il a mis en contact des virus mortels avec la population humaine. En aggravant les inégalités, il a plongé des dizaines de millions de personnes dans la misère.

Le gong avait pourtant déjà retenti lors de la crise financière de 2008. Mais plutôt que de se remettre en cause, les capitalistes ont formé un nouveau paradigme : l'avenir sera technologique, fondé sur la numérisation et l'intelligence artificielle. Il conduira à une nouvelle élite hybridée avec les machines. Et la masse de l'humanité sera rejetée dans le chaos climatique, au prix d'un apartheid généralisé.

Il faut rejeter cette vision mortifère. **L'oligarchie est aujourd'hui une caste criminelle. On ne la convaincra pas, on la contraindra.** Des stratégies de résistance sont nécessaires, possibles et nombreuses. Cet ouvrage est un appel à dépasser le fatalisme et à entrer en lutte. Car le capitalisme vacille. Et c'est tant mieux : il est temps que s'ouvre le monde nouveau." Soutenez : Reporterre www.reporterre.net

www.rcsrgb.fr

Réunion publique le 6 novembre à DONZAC

CENTRALE DE GOLFECH : Incidents et pollution radioactive

avec Bruno Chareyron

ingénieur à la CRIIRAD

*Quel est l'impact des rejets radioactifs de la centrale en fonctionnement normal ?
Les dispositifs de surveillance sont-ils satisfaisants ?
Quelles peuvent être les conséquences en cas d'accident grave ?*

Le 6 novembre, à 20 h 30, Bruno Chareyron répondra à vos questions.

Bruno Chareyron est ingénieur nucléaire et directeur de laboratoire à la CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité).



www.criirad.org

R.C.S.R.G.B. Réseau Citoyen de Surveillance de la Radioactivité Golfech - Le Blayais

BULLETIN D'ADHÉSION 2020-2021 5€

www.rcsrgb.fr

à envoyer à : Jean-Louis Dupin « Barrastin » 47390 LAYRAC

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

COURRIEL :

Un immense merci à ceux qui renouvellent abonnement et soutien, parfois très généreusement. Nous avons besoin de vous tous. Stop Golfech-VSDNG 148 Rue Gérard Duvergé-47000 Agen. Envoi des articles à moniqueguittenit47@orange.fr ; prochain journal début mars 2021 ; de nombreux articles sont obtenus grâce à la revue de presse des Amis de la Terre –antinucléaire. Merci

ABONNEMENT ANNUEL A STOP-GOLFECH:

8€ et plus...

NOM _____

Prénom _____

ADRESSE _____

TEL _____

COTISATION DE SOUTIEN A VSDNG:

A VSDNG:

12€ et plus...

NOM _____

Prénom _____

ADRESSE _____

TEL _____

Et merci à A. Sansane, trésorière

Stop Golfech

Journal de la coordination antinucléaire Stop Golfech

Dépôt légal : 20 Juin 1991

Commission paritaire 0307 G 81372

ISSN 1253-286X

Imprimerie ICA Concept

39-41 Avenue Jean Jaurès 47000 Agen

Directeur de publication : William Soubiran

Rédacteurs : A.Crouzet, M.Guittenit, M.St Aroman,

Ch.Legalle

Pigiste : Ch. Guittenit

Envoi- coup de pouce : P.Habit, Ch.Lamas, A.Vérardo,

O.Belle, J.Rosales, M.Prévoit, J.L. Dupin, S.Calmon

Adresse du journal : VSDNG,

Solidarité Inter Association

148 rue Gérard Duvergé, 47000 Agen

Tel 05 53 95 02 92 (Monique)